Calendrier des festivités - 2ème semestre 2017

JUILLET :

Samedi 1er : Méchoui A.F.N.
Samedi 1er : Concours de pétanque par la S.S.E.
Vendredi 14 : Fête Nationale, jeux pour enfants et adultes, concours pêche, retraite aux flambeaux, feu d'artifice
Samedi 22 : Fête de la Ruche

AOUT :

Dimanche 27 : Commémoration du 25 août

SEPTEMBRE :

Samedi 9 : Forum des Associations
Dimanche 10 : Loto de l'U.C.I.A.
Samedi 16 : Concert à la Vieille Eglise pour les Journées du Patrimoine
Dimanche 17 : Congrès Départemental des Sapeurs Pompiers

OCTOBRE :

Dimanche 1er : Randonnée pédestre UFOLEP
Samedi 7 : Choucroute de la Société Sportive
Dimanche 8 : Loto de la pétanque
Dimanche 15 : Repas des Aînés

NOVEMBRE :

Dimanche 5 : Bourse aux jouets et vêtements « Les Petits Monstres »
Samedi 11 : Commémoration
Samedi 18 : Sainte Cécile
Dimanche 26 : Randonnée pédestre du Téléthon

DECEMBRE :

Samedi 2 : Sainte Barbe
Mardi 5 : Commémoration (A.F.N.)
Dimanche 10 : Marché de Noël

Remerciements



Merci aux employés municipaux
pour le fleurissement de cette année.

Merci à Cassandre LOUBET
pour la direction de l'harmonie
qu'elle quittera pour le 14 Juillet.



Municipalité d'ECUEILLE 36240 Place du 8ième Cuirassiers Tél. : 02 54 40 21 10 Fax 02 54 40 27 51
Site: http://ecueille.fr/ E-mail: mairie.ecueille@wanadoo.fr Bulletin conçu et imprimé par nos soins

REGARD SUR ECUEILLE

Juillet 2017

Bulletin d'information municipale





Bel été 2017



LE MOT DU MAIRE

Depuis le bulletin que vous avez reçu en janvier, notre Commune a voté son budget et inscrit, pour 2017, d'importants projets avec, entre autres :

- La construction de vestiaires neufs au stade ;
- L'acquisition d'un broyeur ;
- L'acquisition de deux sécateurs avec batteries, d'un désherbeur thermique, d'une autolaveuse pour la salle des fêtes ;
- L'acquisition d'un radar pédagogique qui tournera sur les différentes entrées de l'agglomération ;
- L'installation de toilettes au Champ de foire (les anciens WC seront détruits) ;
- La rénovation thermique de la salle des fêtes avec isolation de la toiture et pose de pompes à chaleur pour le chauffage et la climatisation ;
- L'agrandissement, avec accessibilité, des sanitaires du camping ;
- La création d'un city-stade avec éléments de fitness extérieurs près du gymnase ;
- L'enfouissement des réseaux et rénovation de l'éclairage public rue des Moulins ;
- La rénovation des trottoirs de diverses rues.

Toutes ces réalisations se feront sans emprunt ni augmentation des impôts. Beaucoup d'entre elles bénéficieront de subventions du Département, de la région, de l'État, de Fonds Parlementaires…
Ces nombreux investissements rendront notre Commune encore plus attractive et offriront aux habitants un cadre de vie meilleur et respectueux de l'environnement.
Je tiens à évoquer avec vous quelques points de l'actualité de notre Commune qui méritent une information particulière.

LE COLLEGE

Le Conseil Départemental va procéder à la rénovation du collège en 2017-2018. De grosses dépenses sont inscrites. La Commune va participer financièrement à ces travaux à hauteur de 200 000 €. Cet effort important, nous le faisons pour assurer le maintien du collège. Parallèlement, nous travaillons pour le maintien des effectifs (des élèves de Villegouin demandent leur inscription, des démarches sont entreprises avec la Région pour le transport). Les résultats du collège sont excellents (2ème au niveau académique). Il faut que tous les élèves du secteur d'Ecueillé fréquentent le collège de leur secteur. C'est une affaire collective où la Commune a pris sa part de responsabilité, nos efforts ne seront efficaces que s'ils sont partagés par tous.

FLEURISSEMENT ET ENTRETIEN

Les employés municipaux aidés par Ludovic MOREAU ont réalisé un très beau fleurissement d'été avec un bel aménagement de l'espace aux feux tricolores. Tous, nous apprécions leur travail et je les en remercie. Le passage à zéro phyto a été délicat, l'entretien sans pesticides s'améliore, nous réfléchissons à l'acquisition de nouveaux matériels pour être plus performants. Mais le cadre de vie d'une Commune c'est aussi l'affaire de tous, chacun peut désherber et entretenir devant chez lui.

RESPECT DU BIEN PUBLIC ET INCIVILITES

Trop d'incivilités doivent être réparées par les employés municipaux, c'est du temps qu'ils pourraient passer ailleurs. Ce sont par exemple :

- Les dépôts sauvages de verre et ordures au pied des bacs à proximité du château d'eau ;
- Des détériorations de mobilier urbain : tables brûlées le long de la Tourmente…
- Vols de plants et d'arbre au parking du cimetière ;
- Fréquentation du Four à Chaux avec dépôt de pneus et ordures diverses (strictement interdit) ;
- Stationnement gênant et non respect du code de la route (vitesse excessive en agglomération).

Tous ces faits engendrent pour la Commune du temps et de l'argent qui devrait servir ailleurs, certains sont de réels dangers pour autrui. J'en appelle à la raison et au civisme de chacun.
Je souhaite à tous un bon été.

Votre Maire,
Jean AUFRÈRE.

La carpe farcie, une recette traditionnelle du Berry

Parmi les spécialités culinaires locales, se trouve la carpe farcie. Dans notre région aux nombreux étangs, on pêche la carpe depuis des siècles. Au Moyen Age, on pratiquait déjà l'élevage de ce poisson d'eau douce qui agrémentait la table des seigneurs. La carpe est généralement pêchée l'hiver, époque à laquelle sa chair est particulièrement goûteuse.

La tradition locale consiste à cuisiner la carpe farcie le soir du Mardi Gras. Ainsi, ce plat copieux est dégusté la veille du mercredi des Cendres, jour de jeûne, qui marque le début du Carême dans la religion catholique.

En voici la recette :



Avant de commencer : écailler ou vider la carpe en récupérant les œufs ou la laitance (la laitance rend la farce plus onctueuse).

La farce : la préparer dans un saladier avec de la mie de pain trempée dans du lait, des œufs durs écrasés à la fourchette, de l'ail, des oignons, des échalotes, du persil haché, des champignons de Paris (ou encore mieux des girolles), les œufs ou la laitance de la carpe. Saler et poivrer. Ajouter éventuellement de la chair de porc.

Le plat : mettre la farce dans la carpe et coudre le ventre de la carpe. La disposer dans un plat, l'arroser d'un jus de citron, la garnir de rondelles de citron et de beurre. Ajouter du vin blanc pour que la carpe baigne à moitié.

Faire cuire à 180 °C pendant 1h30 en l'arrosant régulièrement avec le jus de cuisson.

A déguster accompagnée d'un vin blanc sec (avec modération !).

Bon appétit !

Travaux sur la voirie communale pour 2017

La Communauté de Communes ECUEILLE – VALENCAY a mis en œuvre le programme voirie prévu à savoir :

- La Morlière réalisation d'un enrobé coulé à froid –ECF-.
- La Torlière réalisation d'un ECF.
- Le Bois Franc réalisation d'un ECF.
- Voie communale du Village des Champs à la rue des Moulins : reprofilage partiel de la chaussée.

Les travaux de la CCEV ont été réalisés par la SETEC de Diors. SETEC est l'entreprise retenue par la Communauté pour réaliser les travaux de chaussée (reprofilage, ECF, purge,..) pour une durée de 4 ans.

Le marché de pontage de fissures a été attribué à RCA de Martizay.
Le marché de point à temps manuel est en cours de consultation, ainsi que le marché des 4 ouvrages d'arts.

Vie sur le territoire de la Communauté de Communes Ecueillé Valençay

Pour connaître l'actualité sur notre territoire, vous pouvez consulter le site internet :

www.cc-ecueille-valencay.fr

Les animations de la CCEV





Compte-rendu du Conseil Municipal du 31 janvier 2017

Etaient présents : M.M. Pournin, Beaumont, Mmes Chrétien, Willems, M.M. Laurent, Lanore, Bourbon, Malassenet, Mmes Laplanche, Martin, Lourme et Renima.
Absent : M. Hilaire (excusé).

Le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean AUFRÈRE, Maire, a, lors de sa séance du 31 janvier 2017, décidé, et ce, à l'unanimité des membres présents :

- d'instituer le Droit de Préemption Urbain (D.P.U.) sur l'ensemble des zones U (Zones Urbanisées) et AU (Zones à Urbaniser) du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.),
- d'instituer le Permis de Démolir pour toute opération ayant pour objet de démolir ou rendre inutilisable tout ou partie d'une construction située sur l'ensemble du territoire communal,
- que l'édification des clôtures (à l'exception des clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière) devra faire l'objet d'une Déclaration Préalable dans les zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme,
- que les travaux de ravalement devront être soumis à Déclaration Préalable et ce, sur l'ensemble de la Commune.

Monsieur le Maire a rappelé au Conseil Municipal que, conformément à la Loi GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), il est obligatoire, pour les Communes, et ce, à compter du 1er janvier 2018, d'adhérer à un Syndicat de rivières dont la fonction consiste à redonner au cours d'eau son environnement le plus naturel possible.

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Rivières « le Modon et le Trainefeuilles », dont le siège social se situe à Villentrois, est une structure créée en 1968. Il regroupe actuellement cinq Communes : Luçay-le-Mâle, Villentrois, Lye, Faverolles-en-Berry et Couffy (41). Trois rivières le traversent : le Modon, le Trainefeuilles et le Ruisseau des Caves.

Ce Syndicat se substitue aux riverains pour mener une gestion cohérente à l'échelle du réseau hydrographique et a pour ambition de s'ouvrir aux Communes voisines qui ne disposent pas de structure et la Commune d'Ecueillé fait partie de cet élargissement possible.

Un transfert de compétences aura lieu au 1er janvier 2018 des Communes à la Communauté de Communes et ensuite de la Communauté de Communes au Syndicat, le but étant de rationaliser l'organisation du territoire afin d'éviter d'avoir des Communes « orphelines » et de permettre que toute Commune soit, à terme, dans un Syndicat.

Le Syndicat qui sera, à terme, un Etablissement Public de Coopération Intercommunale à fiscalité propre, deviendra autonome financièrement avec la possibilité de pouvoir lever une taxe de quelques euros (maximum de 40 €/habitant) directement à la source chez l'habitant et pas seulement aux riverains. Cette taxe fixée par GEMAPI sera comprise dans une fourchette se situant entre 2,50 € et 2,80 € par habitant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, a décidé l'adhésion de la Commune au dit Syndicat et ce, dès que la présente délibération sera exécutoire. Messieurs Jean AUFRÈRE et Jean-Noël BOURBON ont été élus en qualité de délégués titulaires pour siéger au sein du dit Syndicat et Monsieur Alain POURNIN et Madame Annie CHRÉTIEN en qualité de délégués suppléants.

Après avoir pris connaissance d'une part, du message émanant du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région d'Ecueillé – Pellevoisin et relatif à la démission de Monsieur Jacky PLAT, délégué de la Commune d'Ecueillé au dit Syndicat, démission qui prend effet à compter du 17 janvier 2017, et d'autre part du courrier correspondant de Monsieur PLAT, le Conseil Municipal a été invité, afin de procéder à son remplacement, à élire un nouveau délégué. Monsieur Alain POURNIN a été élu délégué au sein du dit Syndicat.

Une indemnité de responsabilité sera allouée annuellement au régisseur titulaire des recettes de la Pêche dans le plan d'eau communal d'une part, et du Camping Municipal d'autre part, ainsi qu'au régisseur titulaire des recettes de la Garderie Municipale.

Un avis défavorable a été émis à la demande d'aide financière émanant du Conseil Départemental d'Accès au Droit, lequel a pour mission de permettre aux citoyens d'accéder gratuitement à un service du monde judiciaire pour obtenir une consultation juridique et recevoir une information sur les textes applicables et les procédures à suivre, avant tout procès éventuel.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 31 Janvier 2017 (suite)

L'indemnité annuelle de gardiennage de l'Eglise de la Paroisse d'Ecueillé a été maintenue, pour l'année 2017, à la somme de 400 €.

Il a été décidé de demander aux marchands ambulants une participation aux frais d'électricité occasionnés par l'installation de leur camion sur la Place du 8ème Régiment de Cuirassiers les jours de marché, pour l'année 2016, soit 68 € pour les commerçants venant à Ecueillé une fois par semaine et 136 € pour les commerçants venant deux fois par semaine.

La proposition de Thélem Assurances pour bris de machines concernant la rotobroyeuse latérale Sprinta 2000 livrée en Novembre dernier a été retenue.

Le moteur de tintement des cloches de l'horloge de la Mairie sera remplacé par la Société BODET de Trémentines (49) et ce, pour la somme T.T.C. de 806,40 €.

Le Conseil Municipal a pris note que, suite à la consultation réalisée pour la maîtrise d'œuvre relative à la construction de vestiaires au Stade Municipal, le Groupe SEPT Architecture de Châteauroux, mieux disant, a été retenu.

Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal des différents projets actuellement à l'étude avant inscription au Budget pour 2017, à savoir :

- vestiaires du Stade Municipal pour un coût H.T. estimé à 500.000 € et subventionnés à hauteur d'environ 57% ;
- toiture et isolation de la Salle des Fêtes + Pompe à Chaleur : travaux estimés à la somme H.T. de 169.840 € subventionnés à hauteur d'environ 75% ;
- l'acquisition du rotobroyeur qui s'élève à la somme H.T. de 11.800 € ;
- l'acquisition d'un radar pédagogique pour une somme H.T. estimée à 3.018 € et subventionnée à hauteur de 40% ;
- l'éclairage de la rue des Moulins (suite aux travaux d'enfouissement des réseaux à réaliser par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre) pour la somme approximative H.T. de 30.000 € et dont les subventions totales s'élèveraient à 12.000 € ;
- l'acquisition de désherbeurs thermiques pour un coût d'environ 3.000 € H.T. ;
- la création d'un city stade + fitness avec 4 modules solaires pour une somme H.T. d'environ 58.920 € subventionné à hauteur de 80% ;
- une 1ère tranche de construction ou réfection de trottoirs (rue Maurice Gauvain, rue des Ecoles, rue Léon Bodin, rue du Capitaine Colomb et rue Pierre Bourguignon) pour une somme H.T. d'environ 50.000 € ;
- l'implantation de nouvelles toilettes publiques au Champ de Foire pour un coût estimé à 24.000 € H.T. ;
- la création et l'animation d'un coin nature à l'école primaire pour 650 € H.T. subventionné à hauteur de 80% ;
- une 1ère tranche de revêtement des rues du Vieux Bourg.

Toutes les subventions attendues pour ces projets proviennent soit :

- du Département (au titre du Fonds d'Action Rurale, du Fonds Départemental d'Equipements Sportifs, du Fonds d'Aide au Football Amateur),
- de la Région (au titre du Contrat de Pays),
- de l'Etat (au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, de l'appel à projets « T.E.P.C.V. » Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte, du Contrat de Ruralité, du C.N.D.S. « Centre National pour le Développement du Sport », des Amendes de Police),
- des Fonds Parlementaires,
- du Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du courrier de Monsieur BOIREAU, Directeur de l'entreprise CBN à Ecueillé, qui remercie pour les travaux de climatisation réversible réalisés au sein du bâtiment communal qui lui est loué rue Jacques Morin. Toutefois, il précise qu'au sein du local bureau « véranda », la température reste insuffisante. Un rendez-vous sera programmé sur place afin d'étudier les diverses solutions envisageables permettant une température convenable dans ce local.

Informations sur la C.C.E.V.

Communauté de Communes Ecueillé – Valençay
La transition écologique au cœur d'une soirée citoyenne

Après avoir été officiellement labellisée « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » en octobre 2016, sur la base d'un programme d'actions reposant sur trois piliers fondamentaux (la reconquête et la valorisation des milieux naturels et de la biodiversité, la réduction de l'empreinte écologique, l'accompagnement et le soutien à la mobilisation citoyenne), la CCEV a été reconnue à deux reprises par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer pour son implication en faveur du développement durable.

Une soirée spéciale sur ce sujet a été organisée le jeudi 1er juin, à Valençay avec la projection du film de Marie-Monique Robin « Qu'est-ce qu'on attend ? » au Cinémobile, suivie d'un débat animé par Thierry CHAREYRE de France Bleu Berry et la participation de Bernard FARINELLI, auteur de nombreux ouvrages sur ce thème, Président de l'association 3B (Bocages, Bouchures Bourbonnais), spécialiste du développement durable et ardent défenseur des campagnes vivantes.



Au cours de l'apéro dînatoire préparé avec des produits locaux, offert par la communauté de communes, Monsieur William GUIMPIER, vice-Président de la CCEV et délégué des énergies renouvelables a souligné que : « *cette initiative intervient lors de la semaine du développement durable. Que les actions prévues dans chaque commune doivent être connues par tous et que notre devoir est de communiquer sur ce que nous allons mettre en place et expliquer pourquoi nous le faisons. La CCEV souhaite parvenir à ce que les préoccupations environnementale servent de vecteur d'une dynamique économique, de lien social et de démocratie participative* ».

Au cours du débat, plusieurs élus de la CCEV sont intervenus pour expliquer leurs projets et réalisations dans leur commune (restauration de l'ancien presbytère de Vicq-sur-Nahon avec isolation basse consommation énergétique pour en faire un restaurant, démocratie participative pour l'aménagement de la place à Faverolles-en-Berry, aménagement d'une zone humide en bordure du Nahon à Valençay, création d'un circuit de randonnée Benjamin Rabier passant sur 9 communes de la CCEV, associant le patrimoine naturel au patrimoine culturel, de jeunes agriculteurs s'orientent vers l'agriculture BIO à Pellevoisin,...). Le CIVAM de Valençay a également présenté les actions de leur association sur les circuits courts, marchés fermiers, « La Ruche qui dit oui »,...).

Pour terminer, Bernard FARINELLI a insisté sur le réchauffement climatique : -« *la première démarche des élus est de travailler pour mettre en place la restauration collective, arme fatale pour la transition écologique. On n'a toujours pas compris qu'avec le réchauffement climatique, on court à la catastrophe : si l'on ne change pas nos comportements, la température augmentera considérablement, peut-être de 8° en 2100* ».

Une centaine de personnes déjà convaincues de la nécessité de changer nos comportements au quotidien a participé à cette soirée. D'autres initiatives verront le jour prochainement pour persuader le reste de la population !

UNE ANNÉE À LA RUCHE...

L'association Familles Rurales qui gère l'Accueil de Loisirs sans Hébergement propose un mode de garde agréé pendant les vacances scolaires.
Pendant la 1ère semaine des périodes de petites vacances : février, printemps et Toussaint et pendant tout le mois de juillet.





En février 2017, les enfants ont pu découvrir les métiers tout en jouant aux journalistes chez les artisans ou commerçants d'Ecueillé. Ils sont allés au cirque Médrano à Châteauroux et ont visité l'entreprise TURPIN à Châteauvieux ainsi que le balancier hydraulique qui alimentait jadis le château situé beaucoup plus haut.

Pendant les vacances de Pâques, les animatrices ont concocté un programme « spécial grands » avec des sorties à thèmes : skate parc et repas au Mac Do, laser game, patinoire à Romorantin - course d'orientation, roller et trottinette étaient aussi au programme et les petits sont allés à « La récré des pirates » également à Romorantin.
Les mercredis après-midi les enfants ont la possibilité de faire des activités manuelles ou des jeux :











L'Accueil de Loisirs « La Ruche » propose un été plein d'aventures !
Pour démarrer l'aventure, un séjour au lac de Saint Pardoux est proposé aux enfants à partir de 9 ans, du 8 au 12 juillet. Au programme : accrobranche, paddle, course d'orientation, espace aquatique…
L'accueil de loisirs sera ouvert du 10 au 28 juillet avec un programme chargé : sortie à Family parc, grand jeu et activités diverses pour la première semaine.
La deuxième semaine sera axée sur la préparation de la fête avec des activités théâtrales ; néanmoins les enfants pourront participer à un concours de pêche au plan d'eau, organisé pour eux, par la société de pêche Ecueilloise.
Pendant la troisième semaine, les plus petits aventuriers pourront aller camper à la Foulquetière, (à partir du CP), le train touristique du Berry emmènera le reste des enfants rejoindre les « aventuriers campeurs » pour passer la journée ensemble. L'animation itinérante proposée par la fédération Familles Rurales « Prend ma place, prend mon handicap » permettra aux enfants d'aborder ce sujet sous forme de jeux.
Et ce mois de juillet se terminera par un Koh Lanta spécial Ruche !
Samedi 22 juillet : La ruche vous propose UN REPAS CHAMPÊTRE ouvert à tous et sur réservation. Avant ce repas, les enfants présenteront leur petit spectacle.



LA RUCHE EST OUVERTE DU 10 AU 28 JUILLET

Compte-rendu du Conseil Municipal du 31 Janvier 2017 (suite)

Il a pris note du courrier en date du 17 janvier dernier émanant de Monsieur DESCOUT, Président du Conseil Départemental, qui fait part de la décision de l'Assemblée Départementale de réaliser, au cours du mois de Mars 2017 :
- des travaux de reconstruction de la chaussée sur la RD13 (route de Luçay-le-Mâle, depuis le pont de la Tourmente jusqu'au panneau de sortie d'agglomération) pour un montant de 150.000 € ; puis, pose de bordures, à charge de la Commune, sur environ 20 mètres (dans le virage situé près du pont de la Tourmente) ;
- de grosses réparations à la chaussée sur la RD8 (avenue de la Gare, depuis l'embranchement de l'allée du Buissonnet jusqu'à la rue Pierre Bourguignon) pour un montant de 30.000 € ; puis, reprise, également à la charge de la Commune, d'environ 4 mètres de caniveaux rue Pierre Bourguignon.

Bonne note a été prise d'une carte de remerciements émanant de Monsieur et Madame POELEMANS pour le colis de Noël offert par la Commune.

Il est rappelé que la marche organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Ecueillé se déroulera le dimanche 02 avril prochain et que ce même jour, à 18 heures, aura lieu, à la Maison des Associations, un concert gratuit de l'Association Musicale de l'Indre.

Monsieur le Maire a remercié les conseillers municipaux qui se sont investis lors du repérage des chemins dans la Commune.

Madame WILLEMS a fait part des contacts qu'elle a reçus de différentes sociétés quant à l'éventuelle mise en page et l'édition des bulletins municipaux. Le coût sera étudié.
Elle a précisé que les courriers pour les demandes de subventions 2017 par les Associations ont été transmis et a rappelé que les danseurs du Ballet Russe seront présents à Ecueillé du 03 au 06 avril prochain et se produiront à la Salle des Fêtes le 05 avril.
Une réception sera organisée à la mairie, également le 05 avril, pour les jeunes reçus à Ecueillé dans le cadre du programme « Erasmus + ».
Elle a également indiqué la nécessité d'organiser prochainement une réunion de la Commission des Fêtes pour définir le programme du 14 Juillet.

Madame MARTIN a demandé la date à laquelle les travaux prévus au Collège allaient débuter. Monsieur le Maire lui a répondu que ces travaux de rénovation sont estimés à 3 millions d'euros et qu'un rendez-vous est programmé avec le Conseil Départemental le 08 février prochain pour trouver une solution raisonnable.
Elle a fait part des réflexions d'administrés quant au projet, trop important selon eux, de construction des vestiaires au Stade Municipal, notamment la nécessité de la toiture végétalisée. Monsieur le Maire lui a précisé que ces travaux font l'objet de normes obligatoires pour permettre l'agrément du Stade par la Fédération Française de Football (nombre et surface des vestiaires, dimensions des sanitaires…) et le déroulement des matchs. La toiture végétalisée a permis au projet d'être inscrit au programme T.E.P.C.V. (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte) et d'obtenir 80% de subventions pour l'ensemble de la partie énergétique.

Monsieur POURNIN a informé avoir proposé à la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay la réfection des routes de la Dolangère, Le Bois Franc, la Morlière, Le Village des Champs et Beauvais.

Madame CHRÉTIEN a fait part d'une demande de certains administrés qui sollicitent le nettoyage des têtes de buses en dehors de l'agglomération. Ce travail sera réalisé.
Elle a également fait part de compliments reçus suite à l'entretien effectué autour de l'étang communal.

Madame LAPLANCHE a demandé que des devis pour la fourniture éventuelle de sacs de billes polyter soient requis ; ces billes, dont la taille peut varier entre 3 mm et 1 cm de diamètre, sont incorporées à la terre lors de la plantation et, quand elles sont mouillées, deviennent des hydro-rétenteurs, c'est-à-dire qu'elles jouent le rôle d'éponges. Elles permettent notamment une économie d'eau.

Quant à la dorure des lettres sur le Monument aux morts, Madame LAPLANCHE va solliciter une doreuse pour venir voir sur place afin d'établir un devis.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 31 Janvier 2017 (suite)

Monsieur MALASSENET a indiqué la nécessité de remplacer une lampe de sol à la Maison de Santé. Le nécessaire sera fait.

Monsieur BEAUMONT a précisé que les plaques de granit permettant l'inscription des noms des personnes dont les cendres sont dispersées dans le jardin du souvenir étaient livrées. Elles vont être posées par les agents des services techniques et un règlement définissant les conditions à respecter sera établi.

Concernant le raccordement à l'assainissement non collectif des eaux usées de certaines maisons de la Commune, il a mentionné que les propriétaires peuvent prétendre :

- à une subvention de l'Agence de l'Eau à hauteur de 60% à condition que la Commune puisse réunir 10 à 12 maisons non raccordées ; sinon, il y aura lieu d'attendre 2020 pour que cette compétence passe à la Communauté de Communes,
- à un prêt à taux 0.

Quant à l'éventualité de l'enfouissement des réseaux de la rue des Moulins par le S.D.E.I. (Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre), Monsieur BEAUMONT a fait part de ses observations, notamment sur l'urgence de ces travaux, la réfection de cette rue et des trottoirs ayant été effectuée en 2000 et a demandé :

1) la raison pour laquelle cette rue devient prioritaire,
2) la raison pour laquelle elle devrait bénéficier urgemment d'un traitement de faveur,
3) la raison pour laquelle certains Ecueillois devraient être traités différemment que d'autres.

Monsieur le Maire et Monsieur LANORE lui ont précisé que ces travaux sont programmés par le dit Syndicat depuis 2014, que cette rue ne bénéficie d'aucun traitement de faveur et qu'il est maintenant devenu urgent de décider, le Syndicat en question ne pouvant bloquer ce projet indéfiniment, d'autres Communes pouvant bénéficier de cette opportunité.

Monsieur le Maire a signalé que les riverains de cette rue ont tous signé la convention correspondante avec le S.D.E.I., sauf Monsieur BEAUMONT, qu'ils attendent les travaux et que le traitement des rues du Vieil Ecueillé n'est pas remis en cause pour autant.

En effet, dans ce vieil Ecueillé, les branchements en plomb vont être supprimés par le Syndicat des Eaux et si le diagnostic des réseaux d'eaux usées révèle des anomalies, des travaux seront inscrits mais il faut que tout ce secteur du bourg soit étudié dans son ensemble.

Enfin, Monsieur le Maire a rappelé que la remise en état de la rue des Moulins et ses trottoirs est financée par le S.D.E.I.

Il a également indiqué que le dit projet fera l'objet d'un vote avant inscription au Budget.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 07 Mars 2017

Etaient présents : M.M. Pournin, Beaumont, Mmes Chrétien, Willems, M.M. Hilaire, Laurent, Lanore, Bourbon, Malassenet, Mmes Laplanche, Martin, Lourme et Renima.
Absent : néant.

Le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean AUFRÈRE, Maire, a, lors de sa séance du 07 mars 2017, délibéré des affaires suivantes :

Dans l'attente du vote du Budget 2017 de la Commune, d'une part, et du local Pharmacie, d'autre part, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement respectivement afférentes à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et aux travaux d'aménagement du rez-de-chaussée de l'immeuble de la Perception en local Pharmacie et ce, à l'unanimité des membres présents et dans la limite du quart des dépenses mandatées sur l'exercice précédent.

Concernant les travaux de construction des vestiaires au Stade Municipal, il a approuvé, également à l'unanimité, la notice descriptive et estimative (esquisse) établie par la Groupe SEPT, architecte chargé de la maîtrise d'oeuvre, pour un coût total H.T. de 520.800 € (travaux et honoraires divers) et chargé Monsieur le Maire de solliciter la subvention D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) sur cette nouvelle estimation.

Société Sportive Ecueilloise



Saison 2016-2017. Les joueurs des 2 équipes lors la dernière journée de championnat.

La **S**ociété **S**portive **E**cueilloise termine la saison en maintenant ses 2 équipes « Senior ». L'équipe de 2ème division se classe 3ème et 1er au Fair play, coachée par Marcel LEMAIRE et Pierre-Yves DELANNE et la 4ème division se classe 6ème, coachée par Steven TESTU et Fabrice RENAULT.

- Les équipes « Jeune » de l'école de foot de l'Entente Ecueillé-Heugnes (de U7 à U13) et du groupement du pays Montrésorois Ecueillé-Heugnes (de U15 à U18), ont réalisé une bonne saison et l'ont terminée avec une série de tournois.

Ils sont champions !!!

- L'équipe U13 de l'Entente Ecueillé-Heugnes a brillamment remporté la Finale Départementale Consolante le 1er avril 2017 à Touvent.

Durant la journée, ils ont effectué 5 matchs, participé à des ateliers de conduite et de jonglage et répondu à des quiz sur les règles du jeu et de vie.

Les joueurs présents : Léo BERTRAND, Charles RIOLAND, Nolan FEMIAK, Dorian MAINGUY, Valentin LOURME, Vincent RENAULT, Aurélien MOULINS, Mattéo BERTAND, Louis DUTEY, Louis BEGUET.
Educateur : Steven TESTU.

- Les U11 ont participé à la Finale Départementale et ont terminé à la 2ème place du tournoi national « Jeune » organisé par le Groupement du Pays Montrésorois lors du week-end de Pâques.

Educateurs : Pierre-Yves DELANNE et Bastien BOTTIN.



Pour cette saison, nous remercions les artisans et commerçants, pour avoir pris ou reconduit pour 3 ans un panneau publicitaire autour du stade : La Halte aux Fleurs, Evasion Beauté, Diminutif, Le Peigne de Magali, Le lion d'or, La belle époque, Le grand café, Electricité Langelec, Cloué, Peinture Pascal Testu, Menuiserie Jean-Noël Turpin, Thélem Assurances, Le carrefour des Pains, Boulangerie Nivet, Crédit Agricole, GT Auto, Garage Renault, Intermarché Contact, Intersport Issoudun, Maraîcher Ludovic Moreau, Maçonnerie Rodolphe Legouestre et Pigelet Ambulances.

Saison 2017-2018 :

Vous pouvez venir nous rejoindre si vous êtes un garçon ou une fille, né(e) en 2012 et avant, pour notre école de foot. Les entraînements sont ouverts à tous, tous les mardis de septembre de 17h30 à 19h00 au stade.
Contact : Pierre-Yves DELANNE, 06.48.16.22.63 et Fabrice RENAULT, 06.30.93.02.81.
Pour les Seniors, les entraînements sont tous les vendredis de 19h00 à 21h00 au stade.
Contact : Pierre-Yves DELANNE : 06.48.16.22.63 - Président : Mikaël ALLOUARD : 06.75.12.04.69 - Vice-Présidente : Valérie MOREAU : 06.74.23.38.51 - Secrétaire : Christophe BERRUER : 06.80.03.27.57.

JUDO CLUB ECUEILLOIS

La saison 2016-2017 s'est terminée par une remise des nouvelles ceintures le jeudi 22 mai, dans la bonne humeur et la convivialité.

Durant cette année sportive, nos jeunes judokas se sont encore impliqués lors des séances chaque semaine ainsi que des déplacements et stages départementaux. Les plus grands pourront, dès la rentrée de septembre, évoluer avec les adultes ... félicitations à tous !

Pour les adultes, la progression est toujours au rendez-vous lors des entraînements de Jujitsu/Self-Défense, et côté compétition, Alexis POURNIN a, pour cette saison, participé à ses premiers Championnats de France Seniors, compétition regroupant les meilleurs judokas de chaque catégorie au niveau national.



La saison s'est clôturée par un stage sur le site de la Foulquetière.

Nous remercions la municipalité pour son aide, toujours présente pour les associations de la Commune, mais également les entreprises locales pour leur soutien.

Bonnes vacances d'été à tous et nous vous donnons rendez-vous pour la rentrée sportive début Septembre.

CYCLO CLUB ECUEILLOIS

Après bientôt une année d'existence, le Cyclo Club Ecueillois se porte au mieux avec ses 17 licenciés, dont une bonne partie se retrouvent le dimanche matin pour une sortie toute autant amicale que conviviale, sur une distance qui varie en fonction des capacités de chacun ou de chacune !!!

Vous avez un vélo route ou un VTT…alors n'hésitez plus ! Il n'est pas nécessaire de posséder un équipement de pro, seul le casque est obligatoire.

N'hésitez pas à vous renseigner et à nous rejoindre en sachant que la prochaine saison reprend le 1er septembre 2017.
De ce fait, les demandes de licences seront disponibles fin août.

Renseignements au 06.09.82.30.48.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 07 Mars 2017 (suite)

Le plan de financement s'établirait donc ainsi :

* Fonds Départemental d'Equipements Sportifs :	50.000 €,
* D.E.T.R. 2017 :	208.320 €,
* Fonds Parlementaires :	7.000 €,
* T.E.P.C.V. (Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte et le Climat) :	108.043 €,
* Fonds d'Aide au Football Amateur :	20.000 €,

le solde, soit 127.437 €, serait prélevé sur les fonds propres de la Commune.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de s'opposer au transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme », carte communale et tous documents d'urbanisme en tenant lieu à la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay et de demander au Conseil Communautaire de prendre acte de cette décision d'opposition.

Monsieur le Maire a rappelé au Conseil Municipal que la Salle des Fêtes, construite en 1985, dispose actuellement d'un chauffage électrique très énergivore et d'une isolation peu performante et qu'il s'avère indispensable, afin d'économiser l'énergie et permettre une utilisation plus importante de cette salle, de réaliser des travaux de rénovation thermique et énergétique sur ce bâtiment.
L'ensemble de ces travaux est estimé à la somme approximative H.T. de 153.305 € et afin de pourvoir au financement de cette opération, le Conseil Municipal a chargé Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la D.E.T.R./D.S.I.L. (contrat de ruralité) à hauteur de 50%, une subvention ayant déjà été demandée au Conseil Départemental au titre du F.A.R.

Afin de favoriser la pratique du sport, il est envisagé l'installation de divers équipements sportifs, notamment un espace multisports et des éléments de fitness extérieurs, en complément des installations existantes.
Le coût de ces équipements est estimé à la somme approximative H.T. de 60.176 € et, afin d'aider au financement de cette opération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a chargé Monsieur le Maire de solliciter d'une part, une subvention auprès de l'Etat au titre de la D.E T R /D.S.I.L. (contrat de ruralité) à hauteur de 50%, et d'autre part auprès de C.N.D.S. (Centre National pour le Développement du Sport) et ce, à hauteur de 30%.

Afin de répondre aux engagements en matière d'accessibilité des bâtiments communaux, le Conseil Municipal a projeté l'installation de toilettes publiques avec accès aux Personnes à Mobilité Réduite sur l'esplanade du Champ de Foire, en remplacement de celles très anciennes et dépourvues d'eau en hiver.
Cet aménagement est estimé à la somme approximative H.T. de 24.900 € et Monsieur le Maire a été chargé de solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre de la D.E.T.R. et ce, à hauteur de 40%.

Il a été décidé, à l'unanimité, l'acquisition, auprès de la Société Nouvelle Lionel RENAULT à Saint-Maur (36), d'une auto-laveuse pour l'entretien de la Salle des Fêtes et ce, moyennant le prix H.T. de 3.290,53 € soit 3.948,64 € T.T.C. Cette dépense avait déjà été provisionnée, en partie, sur le Budget 2016.

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir, jusqu'au 30 avril 2018 les tarifs de location de la Salle des Fêtes.

Les tarifs de location de la Maison des Associations ont été actualisés, à compter du 1er mai 2017, à savoir :

- Associations locales : gratuit.

- Habitants de la Commune et hors Communes + Associations hors Commune :
 - pour la période du 1er mai au 30 septembre :
 - * la ½ journée : 60 €.
 - * la journée : 120 €.
 - * le week-end ou forfait 2 jours : 175 €.

- pour la période du 1er octobre au 30 avril :

* la ½ journée :	75 €.
* la journée :	140 €.
* le week-end ou forfait 2 jours :	208 €.

Les tarifs du camping sont modifiés ainsi qu'il suit :

* emplacement	2,60 € la nuit,
* enfant de moins de 7 ans	1,60 € la nuit,
* enfant de plus de 7 ans et adulte	2,60 € la nuit,
* garage mort (en saison)	2,60 € la nuit,
* garage mort (hors saison)	1,60 € la nuit,
* branchement électrique	3,10 € la nuit.

Ces prestations restent gratuites pour les Ittrois.

Le Camping Municipal sera ouvert du 28 avril 2017 au 1er octobre 2017 inclus.

Pour l'année 2017, le Conseil Municipal a décidé que la pêche dans l'étang communal serait ouverte de 7 h 30 à 21 h, les mercredis, samedis, dimanches, jours fériés pour la période du 29 avril au 31 mai inclus, du 25 au 28 mai (Pont de l'Ascension) et tous les jours pour la période du 1er juin au 1er octobre inclus. Comme l'an dernier, la pêche sera interdite le 14 juillet, journée réservée au concours organisé pour les enfants. Les tarifs sont maintenus.

Le prix de location des barrières, stands, tables et bancs est maintenu.

Le tarif des concessions dans le cimetière communal, celui des concessions dans le columbarium, du droit d'ouverture et la gratuité du droit de dispersion des cendres dans le jardin du souvenir ainsi que celui du caveau provisoire ont été maintenus jusqu'au 30 avril 2018.

Conformément à l'indice du Coût de la Construction du 4ème trimestre 2016, le Conseil Municipal a procédé à la révision du loyer, à compter du 19 avril 2017, du local commercial sis à Ecueillé, 3 rue Jacques Morin.

Un avis favorable a été émis quant à la participation de la Commune aux sorties scolaires de deux élèves scolarisés en classe de perfectionnement à l'école de Chatillon-sur-Indre, participation représentant la somme de 50 € par élève, soit 100 €, et ce, pour l'année scolaire 2016/2017.

Une subvention exceptionnelle d'un montant de 45 € a été allouée au Vélo Club Chatillonnais pour l'organisation de l'épreuve cycliste « 18ème édition du Tour Boischaut-Champagne-Brenne » qui se déroulera les 10 et 11 juin prochains.

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à l'attribution, pour l'année 2017, de subventions aux divers organismes ou associations pour une somme totale de 40.000 €.

Une indemnité de déplacements sera versée aux régisseurs suppléants pour l'encaissement d'une part, des droits de pêche dans l'étang communal et d'autre part, des produits du Camping Municipal et ce, pour la période du 29 avril au 1er octobre 2017 inclus.

Le Conseil Municipal a décidé de créer, à compter du 16 juin 2017, un emploi d'Adjoint Technique Territorial à temps complet et chargé Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires pour pourvoir à ce poste et signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux de la rue des Moulins programmés par le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre (S.D.E.I.) depuis 2014, le devis établi par les services d'ORANGE et s'élevant à la somme totale de 9.015,40 € a été accepté. A noter que cette dépense sera prise en charge par ORANGE à hauteur de 5.411,92 € et le solde, soit 3.603,48 € sera financé sur les fonds propres de la Commune.

LA CLÉ DES CHANTS

La chorale « la clé des chants » est une chorale **«a cappella»**, c'est-à-dire sans accompagnement d'instruments de musique, d'une vingtaine de choristes, femmes et hommes, répartis dans les 4 pupitres habituels : soprano, alto, ténor et basse.

Nous accueillons toutes nouvelles personnes d'Ecueillé et même des autres communes. Si vous voulez venir avec des amis, que vous aimez chanter , que vous aimez les soirées passées dans la bonne humeur, que vous soyez jeunes, ou moins jeunes ! VENEZ !

Les répétitions ont lieu chaque lundi soir, de 20h30 à 22h, dans la salle des répétitions sur le champ de foire. Nous terminons très souvent l'année civile et scolaire autour d'un repas partagé, afin de privilégier des moments conviviaux d'échange entre choristes.

En dehors des invitations dans les communes voisines, nous préparons, chaque année, 2 concerts traditionnels : notre rencontre chorale et la soirée musicale de la SME et nous avons rajouté l'année dernière le concert de Noël début décembre.

Notre répertoire est toujours très diversifié, selon le thème de l'année choisi !
Notre répertoire est accessible à toutes les personnes aimant pratiquer le chant ! Un seul impératif, cher au chef de chœur, dans la mesure du possible, une présence régulière aux répétitions…

Nous avons fait 11 sorties cette année:

- Le 5 octobre : animation à la maison de repos de Montrichard,
- Le 19 novembre : Nous avons fêté notre sainte Cécile,
- Le 4 décembre : concert de Noël à Ecueillé,
- Le 10 Décembre concert de Noël à Pellevoisin,
- Le 11 décembre : animation du marché de Noël,
- Le 20 décembre : animation à la maison de retraite d'Ecueillé,
- Le 18 mars : notre rencontre chorale avec les chorales de Velles et de Vendoeuvres,
- Le 8 mai : nous avons honoré la mémoire de nos soldats à Faverolles et à Ecueillé,
- Le 13 mai : rencontre avec une autre « clé des chants » à Tauxigny,
- Le 20 mai : la soirée musicale de la SME
- Le 19 juin : nous avons fait une répétition « portes ouvertes » à la vieille église d'Ecueillé.

Le chant choral est une activité complète, aussi bénéfique pour le corps que pour l'esprit….. De plus, c'est une activité sociale enrichissante. Chanter en groupe, c'est respirer ensemble, fournir un effort collectif, mobiliser son attention sur soi-même et sur les autres.

Tarifs : 50 euros pour l'année scolaire.
Renseignements : 06.03.59.10.83.



L'ÉCOLE DE MUSIQUE

UNE ÉCOLE OÙ IL FAIT BON VIVRE…

L'école de Musique d'Ecueillé est une école familiale où l'épanouissement de l'élève passe avant la performance. Elle dispense un enseignement musical de qualité ouvert aux enfants et aux adultes. Elle s'appuie sur la tradition des écoles de musique françaises.

L'éveil musical pour les plus jeunes, les cours instrumentaux individuels, la formation musicale concourent à la pratique de la musique d'Ensemble. Celle-ci permet des rendez-vous annuels où s'expriment la pluralité des styles musicaux - du classique au jazz en passant par la variété internationale, les musiques de films ou de jeux vidéo, etc, grâce au concert des élèves, à la soirée musicale où participe l'orchestre cadet, aux concerts extra-commune, aux divers stages que suivent les élèves.

Des répertoires personnalisés, originaux, participent à ce que chaque élève-musicien puisse partager son hobby.

La pratique musicale est synonyme d'épanouissement, de réflexion, de volonté d'aboutir, d'ouverture d'esprit, d'expression artistique et de partage. Des études scientifiques récentes ont démontré les bienfaits de l'exercice de la musique, pour l'enfant comme pour l'adulte !

- Disciplines enseignées : piano, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, tuba, percussions, éveil musical, formation musicale (1er, 2ème et 3ème cycle), musique d'ensemble.
- Cursus enfant :
 - dès 5/6 ans : éveil musical,
 - dès 7 ans : classe de solfège et d'instrument.

Les cours de solfège, par niveau, sont dispensés collectivement. Les cours de pratique instrumentale sont individuels.

Réinscriptions et Inscriptions :

Les nouvelles inscriptions auront lieu le jour du forum des associations.

Pour tous renseignements : 06.03.59.10.83 (Lidwine BLANCHARD)



Compte-rendu du Conseil Municipal du 07 Mars 2017 (suite)

Comme suite à la reconnaissance de la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay comme Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte par le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, formalisée par la signature d'une convention particulière d'appui financier en date du 16 octobre 2016, Monsieur le Maire a proposé de s'inscrire dans cette démarche qui s'articule autour de six grandes thématiques :

- Réduire la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public,
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions liées aux transports,
- Développer l'économie circulaire et la gestion durable des déchets,
- Produire des énergies renouvelables locales,
- Préserver la biodiversité, protéger les paysages et promouvoir l'urbanisme durable,
- Développer l'éducation à l'environnement, l'éco-citoyenneté et la mobilisation locale.

A ce titre, la création d'un coin nature à l'école primaire ayant été envisagée, le Conseil Municipal a approuvé la participation de la Commune à cette initiative, au titre des « Territoires à Energie positive pour la Croissance Verte » et autorisé Monsieur le Maire à déposer ses dossiers de candidature auprès des instances concernées, et à signer tout document relatif à ce dossier.

A noter que pour l'aménagement de ce coin nature à l'école dont la dépense est estimée à 650 €, une subvention à hauteur de 520 € est allouée.

Monsieur le Maire a rappelé au Conseil Municipal que, par délibération n° 2015-0196 du 15 décembre 2015, un avis favorable avait été émis pour faire don à l'Amicale des Sapeurs Pompiers d'Ecueillé du véhicule de collection « Camion Citroën Fourgon Pompe Tonne » de 2.500 litres mis en circulation le 03 septembre 1955.

Un courrier avait donc été transmis en ce sens à la dite Amicale, laquelle a refusé ce don.

Monsieur le Maire a donc soumis au Conseil Municipal une lettre en date du 13 février dernier émanant de Monsieur Benjamin RICHARD, domicilié à Ecueillé, Sapeur Pompier dans la Commune, qui sollicite l'acquisition de ce véhicule de collection afin de le maintenir à Ecueillé et de le remettre en état.

Monsieur RICHARD a proposé de le présenter lors du Congrès départemental des Sapeurs Pompiers de l'Indre qui doit se tenir à Ecueillé le 17 septembre prochain mais également de le laisser à disposition du Centre de Secours et de la Commune d'Ecueillé pour l'exposer lors de manifestations diverses.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a émis un avis favorable à la vente de ce véhicule à Monsieur RICHARD et pris note que le dit camion pourra être mis à disposition de la Commune afin de l'exposer lors du déroulement de diverses manifestations.

Deux sécateurs avec batterie pour un prix total H.T. de 1.916,67 € soit 2.300 € T.T.C. ainsi qu'un désherbeur Ripagreen (chariot et lance) pour une somme H.T. de 2.291,67 € soit 2.750 € T.T.C. vont être acquis chez Equip'Jardin au Poinçonnet (36)

Considérant l'impossibilité de régler convenablement la température dans les bâtiments de l'école Rabelais, des robinets thermostatiques vont être installés par les Etablissements GANDOLFI à Ecueillé sur l'ensemble du groupe scolaire (soit 47 radiateurs) et ce, pour la somme totale H.T. de 2.820 € soit 3.384 € T.T.C.

Toujours au sein de l'école et dans le cadre du dispositif « attentats », des cylindres vont être posés par la SARL TURPIN de Châteauvieux (41) sur les portes des classes et ce, pour le prix total H.T. de 454,95 € soit 545,94 € T.T.C.

Le coffret électrique placé à l'extérieur de la Salle de Musique ayant été vandalisé, le Conseil Municipal a décidé de le remplacer et, afin d'éviter un nouvel incident, le nouveau compteur sera installé à l'intérieur de la Salle. Ces travaux seront réalisés par ENEDIS pour la partie branchement et pose du coffret (1.305 € H.T. soit 1.566 € T.T.C.), par les Etablissements GANDOLFI à Ecueillé pour la réalimentation (1.038,60 € H.T. soit 1.246,32 € T.T.C.) et par les services techniques de la Commune pour la réalisation de la tranchée et la pose du fourreau.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 07 Mars 2017 (suite)

Un chauffe-eau électrique de 15 litres sera posé par les Etablissements GANDOLFI à Ecueillé au sein de l'immeuble du Croissant (atelier menuiserie) et ce, pour la somme H.T. de 350 € soit 420 € T.T.C.

Une unité centrale d'occasion pour le poste informatique de l'école Rabelais (garderie) sera acquise auprès des Etablissements PC Micro Service à Levroux (36) pour la somme H.T. de 125 € soit 150 € T.T.C.

Monsieur le Maire a rappelé au Conseil Municipal que, lors des festivités du 14 juillet 2016, trois tables et six bancs de réception avaient été dérobés.
Afin de procéder à leur remplacement, le Conseil Municipal a accepté le devis établi par les Etablissements DISCOUNT Collectivités à Montagnac (34), et s'élevant à la somme H.T. de 496,40 € soit 595,68 € T.T.C.

Contact sera repris avec les Etablissements SIBOTTIER à Valençay pour demander le coût afin de restaurer, uniquement en les redorant, les lettres inscrites sur les plaques des monuments aux morts place de Verdun et au cimetière.

Une clé de l'ancienne Eglise sera remise à Monsieur Hervé THOMAS, Chambres d'hôtes, pour d'éventuelles visites sollicitées par ses locataires.

Monsieur le Maire a précisé que l'école Rabelais réfléchit quant à l'acquisition éventuelle de tablettes qui pourraient être subventionnées à hauteur de 50% par l'Inspection Académique.

Le Conseil Municipal a pris note qu'un contrat de maintenance a été passé avec la Société F.N.D. Cardio Course de Templemars (59) pour les deux défibrillateurs installés l'un cour de la mairie, l'autre près du gymnase et ce, pour la somme H.T. de 210 € par an, accessoires en sus. A noter que ces défibrillateurs sont dotés de deux paires d'électrodes « adulte » et d'électrodes pédiatriques pour enfants.

Monsieur MALASSENET a signalé la nécessité de poser 2 porte-manteaux dans les toilettes publiques de la Maison de Santé, de remplacer le cendrier cassé installé à l'extérieur ainsi que la présence de lierre autour de l'ensemble électrique de la pelle du bief au Moulin de la Ville.

Madame RENIMA a rappelé, dans le cadre du projet « Erasmüs+ », l'arrivée des jeunes étrangers le 1er avril prochain et la réception en mairie le 05 avril avec une exposition. Une chasse aux trésors sera organisée par le Collège et l'ouverture de l'ancienne Eglise est sollicitée.
Elle a signalé, avec Madame CHRÉTIEN, l'impraticabilité de certains chemins de randonnée, notamment le chemin qui va de Mazère au Bois Franc et derrière la Robinière.

Toujours dans le cadre des chemins de randonnées, Madame CHRÉTIEN a sollicité la Fédération Française de Randonnées pour un devis relatif au balisage et à l'établissement éventuel de cartes. Des membres de la dite Fédération viendront sur place fin Avril 2017.
Quant aux cadeaux pour les différentes manifestations (Erasmüs+ et Ballets Russes), des mugs seront achetés pour les élèves et les professeurs masculins, des pendentifs pour les professeurs féminins, des livres pour les établissements scolaires et des stylos d'Ecueillé seront remis.

Monsieur LAURENT s'est inquiété de l'avenir de l'Office de Tourisme. Monsieur le Maire lui a répondu que ses attributions faisaient désormais partie de la compétence de la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay. L'office de Tourisme de Valençay mettra du personnel à Ecueillé pendant les mois de Juillet et Août et la Commune mettra à disposition l'immeuble et fournira l'eau et l'électricité.

Monsieur BOURBON a demandé ce qu'il en était de la participation citoyenne. Le sujet va être relancé. Monsieur le Maire a indiqué qu'une réunion avait eu lieu à Buzançais la semaine dernière : la délinquance a baissé dans l'Indre.

Concernant l'éventuelle installation de panneaux photovoltaïques sur les terrains communaux sis « les Hauts de la Tourmente », Monsieur le Maire a indiqué que la Société Soleil du Midi était revenue et qu'un riverain étant également intéressé, cela rendrait le projet plus important. Des informations complémentaires, notamment sur la capacité d'absorption de l'électricité produite, vont être obtenues par la dite Société moyennant paiement par celle-ci.

CLOUE Christian, trésorier. CROUZET Jean-Louis, trésorier adjoint.
PINGUET Danielle, secrétaire. LEMAIRE Jacqueline et MARSAIS Huguette, 1ère et 2ème secrétaires adjointes.

Le *recensement* des tombes continue.
Les adhérents : Progression remarquable des adhésions, le Comité ayant démarré en 2014 avec **31** adhérents pour arriver en 2016 à **121**.
Ces chiffres sont le résultat de l'investissement de chacun, membres, délégués et adhérents. "Ne pas oublier" est le message que nous passons aux jeunes générations. Nous nous devons de remercier, en particulier, Pierre CLOUE, qui a su faire passer le message "Ne pas oublier" auprès de nombreux habitants locaux et voire au-delà.
Les réunions : Comme décidé au cours d'une réunion précédente, le Bureau s'est réuni, dans le courant des années 2016 et 2017, dans les salles mises à notre disposition par Mesdames et Messieurs les Maires que nous remercions vivement.

Nos projets : Diverses sorties commémoratives, le forum des associations, la quête nationale et le fleurissement des tombes le 1er novembre, réflexion sur une exposition vers le 11 novembre 2017 et sur la restauration d'une tombe dans le cimetière de Préaux.

Comité du Souvenir Français d'Ecueillé en images :













Le Président : Roger VIRAUD.

Comité Cantonal du Souvenir Français d'Ecueillé

Nos activités et manifestations :

10 septembre 2016 : participation au forum des Associations. Le tissu associatif de la Commune d'Ecueillé est composé de nombreuses activités sportives, culturelles, ludiques et patriotiques. Cette journée est une journée de partage associatif et public.

18 septembre 2016 : commémoration du centenaire des batailles de la Somme et de Verdun, à Pellevoisin. Ce fut l'occasion d'une grande participation de nos adhérents et de la population locale. Nous remercions la Municipalité de Pellevoisin pour sa coopération, les musiciens, les pompiers pour leur présence ainsi que 23 porte-drapeau. Michel ROULEAU, vice-président, a apporté tout son concours à la réussite de cette cérémonie, messe, défilés, monument aux morts avec l'appel aux morts fait par les collégiens d'Ecueillé, cérémonie accompagnée également par la musique de Pellevoisin et la chorale de la Section Nord-Indre AFN et terminée par le vin d'honneur offert par la Municipalité de Pellevoisin.

1er novembre 2016 : quête nationale du Souvenir Français et fleurissement dans les cimetières des Communes de l'ancien canton d'Ecueillé de 96 tombes de soldats "morts pour la France" n'ayant plus de famille. Une rose a été déposée sur leur sépulture et ce grâce aux généreux adhérents qui ont permis leur mise en place. Merci à Pierre CLOUE et ses petits-enfants qui ont confectionné les supports.

10,11 et 12 novembre 2016 : exposition de l'ONAC sur 2 thèmes "Les Bleuets de France" et "Le Souvenir Français", salle de la Communauté de Communes à la Mairie d'Ecueillé.

12 novembre 2016 : cérémonie de recueillement au cimetière de Gehée, sur la sépulture des deux frères Depond, morts pour la France pendant la Guerre 1914-1918. Les travaux d'aménagement ont été réalisés avec compétence et générosité par Nicolas COUSIN et financés par notre Comité. A noter la présence de musiciens de Pellevoisin. Après la cérémonie, Alain REUILLON, Maire de Gehée, a reçu l'assemblée autour d'un vin d'honneur.

20 mai 2017 : Assemblée Générale Départementale organisée cette année à Ecueillé.

Après la réunion de travail regroupant 150 congressistes et présidée par M. Jacques GAUTHIER, Délégué Général Départemental, cérémonie au Monument aux Morts avec dépôt de gerbes et remise du drapeau à notre Comité. Roger VIRAUD, président, a, à son tour, remis le drapeau à notre jeune porte-drapeau, Julien MOULINS.

Vin d'honneur offert par la Municipalité. Un banquet de 150 convives était servi à la salle des fêtes par Monsieur Thierry CHAUVEAU, Auberge d'Heugnes. Les membres du Bureau remercient très sincèrement la Municipalité qui a permis l'organisation sans failles de cette réunion.

Pour l'organisation de cette assemblée générale, il a fallu une excellente collaboration avec Jacques GAUTHIER, Délégué Général Départemental, René BROSSARD, Délégué Adjoint, Marie-Pierre BARNAULT, Secrétaire Départementale et Jackie LAMOUREUX, Chef du Protocole.

Merci aux 42 porte-drapeau des Comités du Souvenir Français du département de l'Indre et de différentes associations patriotiques, aux musiciens de la Société Musicale Ecueilloise, aux Sapeurs-Pompiers du Centre de Secours d'Ecueillé, pour leur présence.

A cette occasion, les gravures des noms des "soldats morts pour la France" ont été redorées, travaux réalisés par la Commune d'Ecueillé. Nous remercions Jean AUFRERE et son Conseil Municipal pour cette rénovation.

13 juin 2017 : Assemblée Générale du Comité du Souvenir Français d'Ecueillé.

Les rapports moral et financier, présentés par Roger VIRAUD, président, et Jean-Louis CROUZET, trésorier, ont été adpotés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Président a remercié les Maires pour les subventions attribuées pour l'achat du drapeau (montant TTC : 1296,22 €), et Claude DOUCET, Président de la CCEV, pour la mise à disposition de la salle de la mairie d'Ecueillé à l'occasion de l'exposition.

Le Bureau actuel ayant été élu pour 3 années, l'assemblée a renouvelé les membres du bureau.

Ont été élus :

VIRAUD Roger, président, ROULEAU Michel, 1er vice-président. Bien que les mandats de 3 ans soient arrivés à échéance et en l'absence de nouveaux candidats, ils ont accepté d'être reconduits dans leurs fonctions respectives et, ce, pour une durée d'un an. COUTANT Monique, 2ème vice-présidente.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 07 Mars 2017 (suite)

Quant à la manifestation « Ballets Russes » qui se déroulera début Avril, Madame WILLEMS a précisé que des affiches étaient en cours de distribution, qu'une réunion était prévue à Valençay le 21 mars puis avec les familles susceptibles d'héberger le 28 mars à 19 heures en mairie d'Ecueillé.

Une Commission des Fêtes est également programmée pour le lundi 13 mars à 18 heures 30 pour toutes les fêtes de l'année.

Monsieur le Maire a rappelé que le samedi 11 mars prochain se tiendrait « la nuit de la Chouette ». Rendez-vous à 17 heures 30 à la Maison des Associations pour la projection d'un film puis sortie sur le terrain pour observer.

Quant aux travaux à réaliser au Collège, Monsieur le Maire a rencontré Monsieur DESCOUT, Président du Conseil Départemental. Un chiffrage a été établi d'une part, pour une rénovation complète des trois bâtiments et d'autre part, pour une mutualisation en construisant du neuf près de l'école. Monsieur COURTEMANCHE, des services départementaux, est venu sur place : il a été constaté qu'à l'école, il n'y aurait pas de cour de récréation pour les collégiens.

La solution retenue serait d'une part, la rénovation complète du seul grand bâtiment du Collège qui comprendrait dorénavant l'administratif et d'autre part, la restauration de la cantine ; l'ensemble de cette opération s'élèverait à la somme H.T. de 2.700.000 € et la contribution de la Commune est sollicitée à hauteur de 200.000 €.

Une participation annuelle, proportionnelle au nombre d'élèves, sera également sollicitée auprès de la Commune pour le fonctionnement.

A noter : le Conseil Départemental s'engage à réaliser les travaux en 2018 avec un achèvement prévu en Janvier 2019.

Le Conseil Municipal ne peut qu'être favorable à cette proposition.

Concernant les travaux à réaliser dans le vieil Ecueillé, le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre va chiffrer l'enfouissement des lignes (64% serait pris en charge par le SDEI alors que pour les travaux de la rue des Moulins, l'enfouissement est totalement pris en charge).

Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 Avril 2016

Etaient présents : M. Pournin, Beaumont, Mmes Chrétien, Willems, M.M. Laurent, Lanore, Bourbon, Malassenet, Mmes Martin et Renima.

Absents : M. Hilaire (ayant donné procuration à M. Pournin), Mme Lourme (excusée) et Mme Laplanche.

Le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean AUFRÈRE, Maire, a, lors de sa séance du 11 avril 2017, délibéré des affaires suivantes :

* Il a accordé, à l'unanimité des membres présents et représentés et pour une durée de 30 ans, sa garantie pour le remboursement de la somme de 1.050.000 € représentant 50% d'un emprunt d'un montant total de 2.100.000 € que l'EHPAD – Maison de Retraite Saint-Joseph à Ecueillé se propose de contracter auprès de la Caisse de Crédit Agricole Centre Ouest afin de financer les travaux de restructuration de cet établissement.

* Un avis favorable a été émis pour l'acquisition, auprès des Etablissements CLOUÉ à Saint-Maur, d'un flexible à adapter sur un karcher pour le nettoyage des canalisations.

* Il a adopté, à l'unanimité des membres présents et représentés, les Comptes Administratifs 2016 :

- de la Commune, lequel fait ressortir un excédent en section de fonctionnement de 626.756,10 €, un déficit en section d'investissement de 516.124,54 € et des Restes à Réaliser excédentaires pour 59.132 €.
- du Service Assainissement, lequel fait ressortir un excédent en section de fonctionnement de 192.425,70 €, un excédent en section d'investissement de 40.631,52 € et des Restes à Réaliser déficitaires pour 21.833 €.
- du lotissement de « La Torlière » qui, lui, fait ressortir un excédent d'investissement de 430,56 €, les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrant à hauteur de 43.382,53 €.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 Avril 2017 (suite)

- du local Pharmacie qui fait ressortir un excédent de fonctionnement de 12.517,08 €, un déficit d'investissement de 61.060,00 € et des restes à réaliser excédentaires pour 49.604 €.

* Les Comptes de Gestion de la Commune, du Service Assainissement, du Lotissement de la Torlière et du local Pharmacie dressés par Monsieur le Trésorier pour l'exercice 2016, n'ont appelé ni observation, ni réserve de la part du Conseil Municipal.

* Pour la **29ème** année consécutive, les taux d'imposition des 3 taxes directes locales ont été maintenus, et ce, à l'unanimité des membres présents et représentés. Le produit fiscal attendu pour 2017 est de 432.481,00 €.

* Il a décidé de répartir ainsi qu'il suit la somme de 38.050 € prévue au Budget Primitif pour contributions aux organismes de regroupement, à savoir : 31.626 € au SIVOM d'Ecueillé et 6.413,93 € au Syndicat du Pays de Valençay dont 1.860,43 € pour l'instruction des documents d'urbanisme.

* Les Budgets Primitifs 2017 :
- celui de la Commune qui s'équilibre en fonctionnement à la somme de 1.391.547 € et en investissement à la somme de 1.802.181 €,
- celui du Service Assainissement qui s'équilibre en fonctionnement à la somme de 225.800 € et en investissement à la somme de 409.340 €,
- celui du lotissement de la Torlière qui s'équilibre en fonctionnement à la somme de 38.000 € et en investissement à la somme de 38.430,56 €,
- et celui concernant le local de la Pharmacie qui s'équilibre en fonctionnement à la somme de 13.325 € et en investissement à la somme de 82.614 €,
ont tous été adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

A noter que la section d'investissement du budget de la Commune comprend, entre autres, les travaux de rénovation thermique et énergétique de la salle des fêtes, l'installation de toilettes publiques au Champ de Foire, l'aménagement d'un city stade et fitness extérieurs sur l'esplanade du gymnase, l'aménagement de trottoirs dans diverses rues, et des provisions d'une part, pour la construction des vestiaires au stade municipal et d'autre part, pour l'aménagement de la rue des Moulins.

* Comme suite à la cession du Centre de Secours au Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Indre, le Conseil Municipal a décidé de l'amortir sur une durée de 30 ans à compter de l'année 2017.

* Un avis défavorable a été émis quant aux demandes d'aide financière sollicitées d'une part, par le Centre de Formation d'Apprentis de la Maison Familiale d'Education et d'Orientation de Sorigny et d'autre part, par le Centre de Formation d'Apprentis du Bâtiment et des Travaux Publics de Saint-Pierre-des-Corps pour deux jeunes Ecueillois inscrits dans ces établissements.

* Les montants maximaux bruts des indemnités de fonction des élus étant revalorisées à compter du 1er février 2017 suite au relèvement de la valeur du point d'indice de rémunération des personnels de la fonction publique et au nouvel indice brut terminal, le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la prise d'une nouvelle délibération visant l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, sans aucune incidence sur le pourcentage actuellement appliqué aux indemnités du Maire et des Adjoints

* Dans le cadre de la restructuration du Collège, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, a accepté la convention à intervenir entre le Département de l'Indre et la Commune d'Ecueillé afin de définir les modalités de répartition des charges d'investissement et de fonctionnement de la Cité Scolaire d'Ecueillé ainsi que les responsabilités du Département et de la Commune et autorisé Monsieur le Maire à signer ce document.
La participation de la Commune aux travaux d'investissement représente la somme de 200.000 € ainsi répartie :
- 50.000 € en 2017,
- 100.000 € en 2018,
- 50.000 € en 2019.

L'ART À TOUT VA



Pour fêter ses 10 ans d'existence, l'association « L'ART A TOUT VA » avait organisé, en octobre dernier, un week-end entier pour son salon d'artisanat d'art, avec une dominante « céramique » qui avait permis des rencontres et des démonstrations fort intéressantes. A la suite de ce succès, il a été décidé de garder la formule salon d'automne de 2 jours, mais d'organiser la manifestation un an sur deux. Le prochain rendez-vous sera donc pour l'automne 2018.

Pendant ce temps, les activités du groupe de peinture ont continué leur chemin avec, cette année, une recherche créative sur le thème : ATMOSPHERE, ATMOSPHERES, à laquelle les jeunes de l'école primaire et les élèves de 6ème ont été invités à participer. Le fruit de ce travail sera exposé au nouveau Bureau d'Information Touristique d'Ecueillé, aux jours et heures d'ouverture de celui-ci.

Une exposition de peinture a également eu lieu, du 22 avril au 8 mai, à la salle de la Communauté de Communes, pour présenter les œuvres de 6 artistes de la région. Chacun de ces peintres a réjoui les visiteurs par sa maîtrise de la technique employée (huile au couteau, au pinceau, pastel, peinture en bombe…) pour réaliser des paysages, des portraits, des natures mortes, des tableaux abstraits, oniriques, des graffitis, voire même des réflexions philosophiques.

Le groupe de peinture du Moulin présentera ses propres réalisations l'automne prochain pour clore cette année 2017.



FNATH – SECTION ÉCUEILLÉ

ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE

fnath.org

NOTRE MISSION

Vous apporter de l'aide et des solutions par le conseil et la défense des droits, par le soutien individuel

NOTRE ACTION

Vous accompagner dans vos démarches juridiques et administratives et vous soutenir dans votre vie quotidienne

NOTRE HISTOIRE

La FNATH, c'est plus de 90 ans d'expérience aux côtés des personnes accidentées de la vie, en particulier à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle

NOTRE ADRESSE

FNATH CENTRE
Maison des Associations
34 espace Mendès France
36000 CHATEAUROUX
☎02.54.34.76.01
fnath.36@wanadoo.fr

Accueil sur Rendez-vous à CHATEAUROUX :
Lundi - Mardi – Mercredi – Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Prochaine Permanence à ECUEILLE :
Mercredi 20 septembre 2017 de 9h30 à 12h Maison des Associations
Merci de nous contacter avant la permanence

FNATH Ecueillé : B. VIRAULT 02 54 35 14 11 / MJ RABIER : 02 54 40 22 13

NOTRE PARTENAIRE

MATH SANTÉ PRÉVARIS PRÉVOYANCE

Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 Avril 2017 (suite)

* Ont également été acceptés à l'unanimité des membres présents et représentés :

- le devis du Groupe VERNAT à Loches, mieux disant, et relatif à l'aménagement des trottoirs rue Maurice Gauvain, rue des Ecoles, rue Léon Bodin, rue du Capitaine Colomb et rue Pierre Bourguignon et s'élevant à la somme H.T. de 22.004,50 € soit 26.405,40 € T.T.C.,

- le devis de la Société BREZAC Artifices, mieux disant, relatif à la fourniture et au tir du feu d'artifice du 14 juillet prochain, pour la somme T.T.C. de 4.200 €,

- le devis émanant du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de l'Indre relatif au balisage des différents itinéraires et s'élevant à la somme T.T.C. de 336,80 €. A noter que les cartes seront fournies gratuitement par le dit Comité.

* Quant au devis des Etablissements SIBOTTIER Frères à Valençay relatif à la fourniture et pose de plaques commémoratives sur les monuments aux morts du cimetière d'une part, et de la place de Verdun d'autre part, et s'élevant à la somme H.T. de 2.883,32 € soit 3.460 € T.T.C., il est adopté par 11 voix pour et 1 abstention.

* Le désherbeur thermique récemment acquis impliquant l'utilisation de bouteilles de gaz, le Conseil Municipal a pris note qu'un contrat a été passé avec BUTAGAZ pour la fourniture de gaz en bouteille A noter : consigne, casier et livraison sont gratuits et la bouteille de gaz s'élève, à ce jour, à la somme T.T.C. de 19,08 €.

* Une somme de 1.907,07 € sera versée à la Commune de Chatillon-sur-Indre pour remboursement des frais de scolarité de trois élèves Ecueillois fréquentant une classe spécialisée de l'école de cette Commune durant l'année scolaire 2016/2017, l'école d'Ecueillé ne disposant pas de ce type d'enseignement spécialisé.

Messieurs AUFRÈRE et BEAUMONT ont indiqué au Conseil Municipal avoir assisté, dans la Commune de Gehée, à une démonstration d'un appareil de désherbage qui fonctionne à la vapeur. Si cette éventuelle acquisition peut être subventionnée, une mutualisation avec 4 Communes pourrait être envisagée. Affaire à suivre.

Monsieur BOURBON a annoncé la probable date retenue pour l'inauguration des bureaux de Groupama, c'est-à-dire le 29 mai 2017.

Madame WILLEMS a remercié les membres du Conseil Municipal qui ont bien voulu héberger les Russes lors de leur séjour. Elle a précisé que l'arrosage automatique au stade municipal ne fonctionnait plus et que le remplacement de l'ampoule manquante depuis Octobre 2016 pour l'éclairage du terrain n'avait pas été réalisé.
Concernant l'arrosage automatique, les services techniques vont s'en occuper ; quant au remplacement de l'ampoule, contact sera repris avec l'entreprise GANDOLFI, déjà chargée de ce travail.

Madame MARTIN a signalé que l'ancien silo route de Villedomain était ouvert sur un côté. Il lui a été répondu qu'il s'agissait d'un bâtiment privé.

Madame RENIMA a fait part des remerciements émis par les professeurs étrangers d'Erasmüs + auprès de la municipalité.

Monsieur BEAUMONT a rappelé que l'ancien court de tennis situé au petit stade avait fait l'objet d'une demande d'aménagement par le Tennis Club afin de l'utiliser en Beach-tennis, Beach-volleyball et Beach-badminton. Le Tennis Club fournirait les mâts télescopiques et le sable resterait à la charge de la Commune pour une somme approximative H.T. de 4.270 €. Une réflexion est sollicitée de la part du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire a précisé au Conseil Municipal que, dans le cadre du programme d'accessibilité, la rue de l'Ancienne Caserne est difficilement praticable, notamment l'accès aux toilettes publiques par les personnes à mobilité réduite. Dans un premier temps, un chiffrage des travaux d'enfouissement des réseaux va être sollicité.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 11 Avril 2017 (suite)

Monsieur le Maire a rendu compte de la réunion de la Commission des Affaires Générales qui s'est tenue à la mairie le 07 avril dernier et à laquelle avaient été conviés les différentes Associations Sportives de la Commune, les Sapeurs Pompiers, l'école Rabelais, le professeur d'éducation physique du Collège, la responsable de la gymnastique volontaire, de la garderie …, pour le projet d'installation d'équipements sportifs (city stade et fitness extérieurs) sur l'esplanade du gymnase. Tous les membres présents étaient favorables à ce projet qui permettra de favoriser la pratique d'activités sportives par tous, en toute liberté, sans contrainte horaire et sans adhésion à un club.

Enfin, Monsieur le Maire a informé le Conseil Municipal de l'organisation d'une action de prévention santé qui se déroulera en deux temps sur la Commune de Veuil et portera sur la maladie de Lyme :
- le dimanche 30 avril 2017, lors de la fête de la Nature : stand d'information et de prévention,
- le mardi 02 mai 2017 à 20 h à la salle des fêtes de Veuil : conférence-débat « A l'attaque de la tique ! Comment se protéger de la maladie de Lyme ? » animé par le Professeur Christian PERRONNE, grand spécialiste français et membre de l'association France Lyme.

Extension des sanitaires du terrain camping

Le bloc sanitaire de notre terrain de camping ne comportait pas, jusqu'alors, d'installations accessibles aux personnes à mobilité réduite, conformément à la loi. La municipalité a maintenant comblé cette lacune.



L'un des deux blocs sanitaires a été rallongé pour permettre d'y trouver des installations conformes à l'accessibilité des personnes handicapées. Cette extension abrite une douche, un WC, deux éviers, trois locaux techniques pour le gaz et l'électricité, un cheminement pour faciliter l'accès aux fauteuils roulants.

Les travaux ont été réalisés d'une part, par des entreprises locales et d'autre part, par les employés des services techniques de la Commune.

Les Entreprises :
- LE GOUESTRE pour la maçonnerie,
- MAYE pour la charpente et la couverture,
- TURPIN pour les menuiseries,
- GANDOLFI pour l'électricité et le chauffe-eau gaz.

Les employés communaux ont réalisé :
- le terrassement,
- le réseau d'eaux usées,
- la plomberie,
- le carrelage,
- la peinture.



Dimanche 17 septembre 2017

49ème Congrès de l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Indre

Après 1981, 1999, les sapeurs pompiers d'Ecueillé accueilleront le congrès des sapeurs pompiers de l'Indre le17 septembre 2017.

Ce congrès est une manifestation d'envergure, rassemblant près de 300 sapeurs pompiers de tout le département et une vingtaine de véhicules sur toute la journée.

Au programme :
- Matin :
 - Cérémonie officielle sur la place du 8ème Régiment de Cuirassiers,
 - Défilé dans les rues de la ville,
 - Allocutions, vin d'honneur,

- Après-midi :
 - Animations diverses sur le site du gymnase,
 - Exposition des véhicules actuels et anciens,
 - Manœuvres jeunes sapeurs pompiers, équipe cynotechnique des sapeurs pompiers du Cher, exercice risque technologique,
 - Démonstration d'un camion incendie de l'aéroport Châteauroux-Déols,
 - Animation musicale par la Musique des Sapeurs Pompiers de Touraine,
 - Maison du feu pour les enfants,
 - Promenade tout terrain à bord d'un véhicule feux de forêt,
 - Stand sécurité routière,
 - Stand secourisme "les gestes qui sauvent".

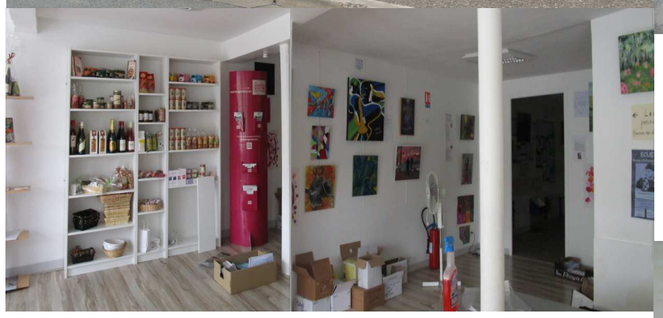
Outre le fait de réunir les pompiers du département et montrer à la population locale les valeurs et les actions des sapeurs pompiers, c'est aussi l'occasion de rendre hommage à l'ensemble des "hommes du feu".
C'est aussi l'occasion de promouvoir le volontariat et, peut-être, faire naître de nouvelles vocations.

Les sapeurs pompiers d'Ecueillé vous donnent rendez-vous le 17 septembre 2017.

Appel aux bénévoles:
Si vous souhaitez participer à la sécurisation du défilé (présence dans un carrefour de 8h à 12h environ) contactez Denis BOILEAU au 06.62.12.61.83.

MELI-MELO DE PHOTOS





Bureau d'Information Touristique



Soirée Musicale avec les pompiers de Paris - Mai 2017



Exposition Etat de sièges - Juin 2017



Réfection des trottoirs :
rue Maurice Gauvain,
rue Pierre Bourguignon,
rue des écoles
et rue Léon Bodin.



Ballet Russe de Saint-Pétersbourg - Avril 2017

Diagnostic du réseau d'assainissement

Rappel des objectifs de cette étude confiée au cabinet IRH:

- Améliorer la connaissance patrimoniale des réseaux d'assainissement eaux usées et pluviales, afin de se mettre en conformité avec la réglementation,
- Identifier les secteurs apportant des eaux claires parasites permanentes (ECPP) et des eaux claires parasites météoriques (ECPM) à travers un diagnostic de l'état de fonctionnement du réseau d'assainissement,
- Réaliser des investigations complémentaires pour localiser précisément les anomalies, aussi bien en domaine public que privé,
- Vérifier l'impact des rejets sur le milieu récepteur,
- Améliorer la gestion des eaux usées, via l'élaboration d'un programme de travaux hiérarchisé et chiffré, avec évaluation de l'impact sur le prix de l'eau.

A ce jour, le relevé patrimonial a été réalisé ainsi que les mesures de débit (nappe haute et basse) - voir bulletin municipal de janvier.

Au printemps, IRH a entrepris des investigations complémentaires pour localiser les anomalies, différents tests ont été mis en œuvre :

- 1 / Inspections télévisées,
- 2 / Tests à la fumée et au colorant sur des branchements EU.

1 / Détail de l'inspection télévisée

Inspections télévisées de 1232.80 ml de réseau EU ont été inspectés sur 1303.45ml prévus.

70 ml de canalisations n'ont pu être visités à cause, entre autres, de cassures de canalisations ou de dépôts de matériaux.

104 anomalies ont été relevées :

- 33 tronçons sur lesquels sont présents des dégradations de surface,
- 33 branchements pénétrants non conformes,
- 10 raccordements de canalisations non étanches,…….

La majorité de ces anomalies se situent dans le vieux bourg, ce qui paraît normal du fait de l'ancienneté du réseau.

2/ Détail des tests à la fumée et aux colorants

Ces tests ont permis de constater 9 anomalies concernant des avaloirs qui se rejettent dans le réseau EU.

Une réunion se déroulera sous peu pour faire le bilan de ces relevés. La dernière phase qui concernera le chiffrage des travaux à envisager sur les réseaux et à la station d'épuration, nous sera présentée à la rentrée.

HALTE AUX INCIVILITES



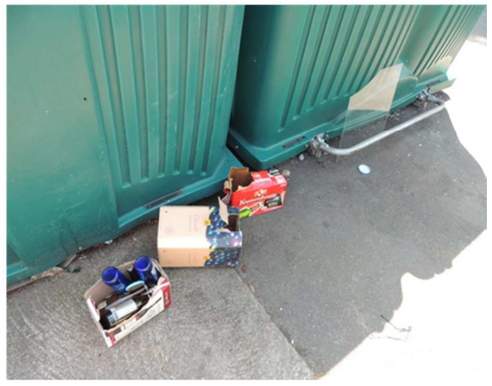
Dépôt sauvage.
Tous ces déchets sont recyclables
et doivent aller dans la poubelle jaune



Tags au local de pétanque



Fleurs arrachées des jardinières.
Où est le respect des employés
municipaux ?



Le verre se dépose dans les containers
Les cartonnettes et cannettes en aluminium
vont dans les poubelles jaunes.

Ces incivilités nuisent à tout le monde.
Les employés municipaux ne devraient pas passer du temps à réparer tout cela.
C'est un manque de respect pour eux et pour autrui en général.
Est-ce un modèle pour nos jeunes ?
Sachons retrouver du sens civique !



Concours de pêche : 14 juillet
pour les jeunes, filles et garçons
de 8 à 12 ans né (e) de 2005 à 2009
et 13 à 16 ans né (e) de 2001 à 2004
Concours qualificatif pour la finale départementale
à Neuillay-les-Bois 2 septembre 2017

la Nouvelle République

france bleu berry



Les plaques des monuments aux morts ont été restaurées



Les dorures des plaques des monuments aux morts avaient disparu avec le temps. Les noms des victimes des différentes guerres n'étaient plus lisibles. La municipalité a donc décidé de les changer au monument du cimetière ainsi qu'au monument place de Verdun.

L'entreprise SIBOTIER a effectué ce travail pour la somme de 3 460 € TTC.

La mémoire des victimes sera ainsi respectée.



Agence Groupama Ecueillé



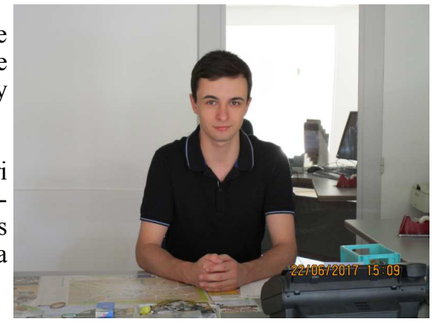
L'agence Groupama d'Ecueillé, installée depuis plusieurs mois dans les locaux de l'ancien office de tourisme, avenue de la gare, a été officiellement inaugurée le 29 mai. Les locaux, d'une superficie de 50 m², sont loués à la Commune et les travaux d'aménagement ont été réalisés par des entreprises locales.

Mme Véronique PINAULT, à la tête de l'agence, succède à Mme Patricia LE GOUESTRE, qui a souhaité cesser son activité. Elle a pu bénéficier pendant quelques mois de ses conseils pour le suivi des dossiers.

Bureau d'information touristique

Depuis le 1er janvier 2017, les offices de tourisme relevant de la compétence des Communautés de communes, l'office de tourisme d'Ecueillé devient une antenne de l'office de tourisme de Valençay et est désormais dénommé Bureau d'Information Touristique.

Le bureau sera ouvert du 1er juillet au 26 août 2017 et Dimitri DAVAU, recruté en qualité d'agent d'accueil, sera chargé d'accueillir et de renseigner les touristes de passage sur notre Commune. Des produits régionaux mis à disposition seront également proposés à la vente.



Changement de propriétaires à la Belle Epoque

De nouveaux gérants vont s'installer le 1er août à la Belle Epoque. Mme Sonia MOREAU et M. Franck CAMERIN vont succéder à Mme Chantal LIBOUREAU et M. Denis CONCEICAO qui, après 7 ans passés à Ecueillé, vont prendre leur retraite.



L'établissement s'appellera « AU BISTRO GOURMAND ». Sonia et Franck arrivent de Bourges où ils travaillaient déjà dans la restauration. Franck sera responsable de la cuisine et Sonia à l'accueil et en salle.

L'activité restera la même avec une formule le midi. Différentes nouveautés vont être mises en place : buffet froid le midi pour clients pressés, une formule snack avec crêpes. Le restaurant sera ouvert tous les soirs avec plats à la carte, des soirées sur réservation seront proposées. Un projet de terrasse est à l'étude.

Nous souhaitons à ces nouveaux commerçants entière réussite et bienvenue à Ecueillé.

AU BISTRO GOURMAND sera ouvert tous les jours de 6h à 15h et de 17h30 à 22h.
Tél : 02.54.05.19.73.

Anthony et Corinne CHEROUVRIER se sont installés au garage Renault

Depuis le 2 janvier Yves et Anne FAISAN ont cessé leur activité au sein du garage Renault. Anthony CHEROUVRIER s'y est installé rejoint par sa femme depuis le 2 mai.



Anthony est dans la mécanique depuis 1991, toujours chez Renault, à Seigy puis à Montrichard. De 2012 à 2016, Anthony a été prestataire de service. Titulaire d'un CAP, BEP, Bac Pro, Brevet Professionnel et d'une mention complémentaire en électricité automobile, il a souhaité devenir responsable d'un garage. Il est secondé par un ouvrier, Nicolas, et depuis le 2 mai sa femme Corinne l'a rejoint pour la partie secrétariat et comptabilité. Elle est titulaire d'un BTS secrétariat.

L'activité du garage reste la même : mécanique toutes marques, carrosserie, vente neuf et occasions. L'enseigne Renault demeure. La vente et l'entretien de petite motoculture de marque Honda et Echo complètent l'offre de service.

Anthony recherche un ouvrier mécanicien pour compléter son équipe.

Les jours et heures d'ouverture sont les suivants : du lundi au vendredi 8h - 12h et 14h - 18h , le samedi 8h - 12h.

La Commune se réjouit de leur installation et leur souhaite entière réussite.

Forum des associations

Pour la prochaine édition du forum des associations, nous vous donnons rendez-vous le **Samedi 9 Septembre 2017** sur la **Place du 8ème Cuirassiers à partir de 9h30** pour rencontrer les associations locales pour des renseignements ou encore mieux pour des inscriptions.





Ramassage des encombrants

Le prochain ramassage des encombrants est prévu le **Lundi 18 Septembre 2017.**
Toute personne intéressée habitant hors agglomération est priée de se faire connaître auprès de la Mairie.

Conciliateur de Justice Jean-Claude PETIOT

Vous avez :
- un différend dans la vie courante avec vos voisins,
- un litige entre locataire et propriétaire,
- ou encore une contestation de facture avec un commerçant,
- et bien d'autres sujets de la vie courante.

Vous pouvez exposer vos problèmes au Conciliateur de Justice.

Il intervient gratuitement et vous pouvez le rencontrer sur rendez-vous le lundi matin au tribunal d'Instance à Châteauroux ou en lui adressant votre demande à l'adresse suivante :
M. Jean-Claude PETIOT, Conciliateur de Justice,
Tribunal d'Instance - 11 Rue Paul Louis Courier - BP 625 - 36020 CHATEAUROUX CEDEX
Ou par courriel : civil.ti-chateauroux@justice.fr

ou lors de ses permanences en Mairie d'Ecueillé sans rendez-vous :

Les mercredis 19 juillet, 23 août, 6 septembre, 11 octobre, 8 novembre, 13 décembre 2017 de 9h30 à11h30.

Gérontologie

Lors de la dernière réunion de coordination de gérontologie qui a eu lieu le 23 mai, il a été évoqué la mise en place d'ateliers de mémoire, motricité et nutrition s'adressant aux seniors. Un minimum de 10 personnes est requis. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître auprès de la mairie ou de Mme Chrétien (tél : 02.54.40.59.33 ou 06.83.05.47.23). Ces ateliers débuteraient dans le courant du 4ème trimestre 2017.

Concert du 16 septembre 2017

A l'occasion des Journées du Patrimoine, un concert sera organisé le samedi 16 septembre 2017 à 16 h dans la Vieille Eglise. Le groupe qui se produira est un groupe de Jazz « Ipanema » composé d'une chanteuse et de quatre à six musiciens. Leur répertoire se construit autour d'un jazz swing, de standards et de balades dont tout le monde a en tête les prestigieux interprètes comme Nina Simone, Sarah Vaughan, Dee Dee Bridgewater, mais aussi Serge Gainsbourg, Michael Jackson…



Un bon moment de plaisir en perspective !

Ballet russe de Saint-Pétersbourg

Nous avons reçu pour la troisième année consécutive, l'École Impériale de Ballet Russe de Saint-Pétersbourg, pour notre plus grand plaisir. Chaque année, ces jeunes danseurs et danseuses sont hébergés dans des familles écueilloises durant 2 jours avant de partir vers Valençay pour y faire 4 autres représentations dans des communes environnantes.

Au cours de leur séjour sur Ecueillé, nous avons pu leur faire visiter le patrimoine du Berry en les emmenant visiter le château de Bouges et la ferme de Mme SINIC à Heugnes et déguster de délicieux fromages de chèvre qu'ils ont adorés.



Nous avons retrouvé : Aleksandra ANTONELLI, la directrice, Anna ANTONELLI, la professeure de danse, Elena ANTONELLI, la régisseuse du son, Liubov KOBIAKOVA, la représentante du district de Saint-Pétersbourg, Larissa YAROSH, la couturière de la troupe et Yurii MIROV, le danseur étoile accompagnés des 22 danseuses et danseurs âgés de 10 à 18 ans.

Ils nous ont offert, comme attendu, un merveilleux spectacle, un moment de grâce et de beauté tant par le talent de ces jeunes artistes que par la créativité des chorégraphies rythmées en deux parties : danse classique et danses traditionnelles de Russie et d'ailleurs.

Un grand merci aux 13 familles accueillantes pour leur immense service, en attendant de vous retrouver pour partager encore une fois ce moment d'échange culturel très enrichissant.

Commune d'Ecueillé : remplacement des câbles cuivre par une fibre optique à l'armoire de raccordement

Pour Ecueillé, 677 lignes téléphoniques sont potentiellement raccordables à l'armoire de répartition. Depuis quelques semaines, la fibre est arrivée à cette armoire (près de la poste d'Ecueillé).

Cela change quoi ?

Jusqu'à présent, avec du câble en cuivre, le débit internet pour tous était de 2 Mb/sec.
Aujourd'hui, avec la fibre, 622 lignes sont potentiellement éligibles à 20 Mb/s soit 91.9% des lignes. Cela, quel que soit le fournisseur d'accès (orange, SFR, Free, etc.).

Comment connaître son débit actuel et le débit auquel l'on peut prétendre?

Autrement dit : Comment tester son éligibilité à ADSL ?
L'éligibilité internet dépend de la distance entre chaque habitation et l'armoire de raccordement.



Plusieurs sites Internet propose gratuitement ce test. En voici un **:**
www.degrouptest.com

Vous pourrez connaître votre débit à l'instant T et savoir à quel débit vous pouvez prétendre.
Pour augmenter le débit, vous pouvez demander à votre fournisseur d'accès Internet (Si Orange : 3900 (particuliers) / 3901(entreprises), ou boutique Orange. Autres opérateurs : voir numéro service client sur votre facture).
Cette opération est gratuite, mais il est possible que vous soyez obligé de changer (gratuitement) votre box.

Ne pas confondre arrivée de la fibre Optique à l'armoire de répartition et arrivée de la fibre devant chaque habitation d'Ecueillé.

Aujourd'hui, l'arrivée de la fibre (devant chaque foyer à Ecueillé) est prévue pour 2020.
Elle offrira alors à chaque abonné, qui choisira de se raccorder à la fibre, un débit de 500 Mb/s, montant et descendant. (Notons que ce raccordement sera facultatif et que chaque abonné pourra conserver sa liaison cuivre).

Téléphonie mobile :

La prochaine étape sera l'arrivée de la fibre optique aux antennes de téléphones mobiles.
Ceci permettra de répandre la 4G voir la 4G+ (la quatrième génération des standards pour la téléphonie mobile). C'est le très haut débit mobile et l'on parle déjà de la 5G.
En attendant si vous avez, à votre domicile, des soucis de connexion (émettre ou recevoir des appels, des SMS etc..) avec votre téléphone portable, il vous est possible d'acheter un petit appareil qui vous permettra d'utiliser votre portable (3G) via votre box.



Renseignez-vous de cette possibilité et des conditions auprès de votre fournisseur.
Exemple de coût : chez Orange le coffret Femtocell est gratuit mais les frais d'installation de ce petit coffret sont facturés 19,90€.

La fête de l'école et ses coulisses

Les élèves de l'école François Rabelais ont présenté leur spectacle de fin d'année le vendredi 23 juin 2017.



La journée a commencé par une répétition générale afin de prendre ses marques et rassurer les plus impressionnés.



Puis, le soir venu, les enfants nous ont fait parcourir les cinq continents à travers des danses et des costumes.











Ambiance rock'n'roll pour les plus petits, danse hawaïenne et univers country pour les GS-CP, rythmes africains, danse indienne et musique russe pour les CE1-CE2, puis, voyage en Extrême-Orient et danse portugaise pour les CM1-CM2.
Sans oublier le théâtre préparé pendant les Temps d'Activités Périscolaires.
Les élèves ont mis toute leur énergie pour présenter un spectacle de qualité.
La fin de soirée n'aurait pu avoir lieu sans nos bénévoles qui préparent le repas, dès le matin, avec les salades, puis s'occupent des différents postes indispensables : services, frites, barbecue , buvette, nettoyage…
Merci à toutes celles et tous ceux qui, de loin ou de près, permettent que cette soirée soit une réussite chaque année.









De gros travaux ont débuté à la Maison de Retraite

La Maison de Retraite Saint-Joseph, dans le cadre de son projet d'établissement, s'est orientée vers une restructuration partielle de ses locaux afin d'améliorer les conditions d'accueil, à savoir :

- Suppression des chambres doubles ;
- Suppression des chambres situées dans la partie appelée « château », ces chambres deviendront des bureaux et des salles de réunion ;
- Agrandissement de la salle à manger ;
- Création d'une salle d'animation, d'un pôle soins, d'un salon de coiffure.



La capacité d'accueil restera de 67 lits dont 55 en EHPAD et 12 en UPAD (Unité pour Personne Agée Dépendante).

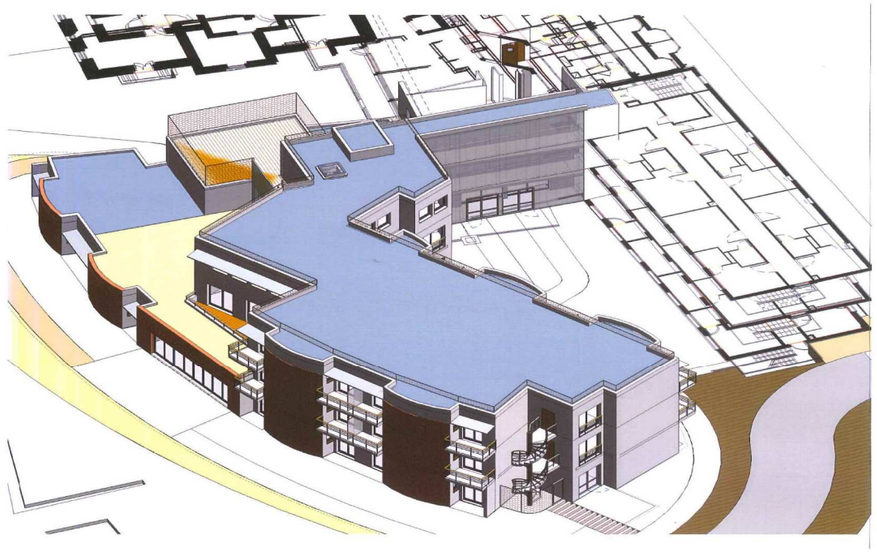
Pour atteindre ces objectifs de rénovation et d'extension, il a été fait appel au cabinet d'architectes de Didier et Catherine VANEPH de Gargilesse. Le coût total de l'opération s'élève à 3 345 655 €. Les subventions obtenues s'élèvent à 600 000 € (Conseil Départemental et Régional) et 400 000 € de la Caisse Nationale de Solidarité Autonomie – Agence Régionale de Santé. Le reste à charge est financé par un emprunt sur 30 ans et de l'autofinancement.



Les travaux ont commencé par la démolition du bâtiment servant autrefois d'école privée. La fin des travaux est prévue en mai 2018. Ces travaux vont faire passer la surface actuelle de 2 919 m² à 4 673 m².

Ces aménagements très attendus par les résidents, leurs familles et le personnel vont améliorer considérablement les conditions d'accueil et de vie au sein de l'établissement.

La Commune se réjouit de ces initiatives et en remercie la directrice Mme GUILLET pour son investissement dans ce projet.



L'extension correspond à la partie bleue.

Ensemble pour le collège d'Ecueillé et le monde rural

Le collège Calmette et Guérin d'Ecueillé

1er collège public de l'Indre

Ex-æquo avec Tournon St Martin

2ème collège public de l'Académie

dans le classement des collèges les plus performants.

Classement effectué par le magazine l'Etudiant .
Le classement s'appuie sur les résultats au brevet (notes, mentions)
des 3 dernières années.
Notre collège est ex-æquo avec celui de Tournon St Martin avec la note de 16,5
derrière le collège de St Cyr sur Loire (Indre et Loire) avec la note de 16,8



Seul collège de l'Indre avec un projet ERASMUS



FELICITATIONS A NOS ENFANTS
ET A L'EQUIPE PEDAGOGIQUE
DU COLLEGE

Fait PEAU NEUVE

Le Conseil Départemental a lancé les appels d'offre pour les architectes
qui viennent visiter le collège afin de proposer leurs projets.
La municipalité d'Ecueillé participe aux travaux à hauteur de 200 000 €

Au collège, l'aventure se termine

Le projet « Erasmus + Home Sweet Home » a débuté en avril 2015 avec l'Angleterre, puis avec la Turquie en octobre 2015, avec la Grèce en avril 2016 et l'Espagne en octobre 2016 où 38 élèves du Collège Calmette et Guérin ont eu la chance de partir à la découverte de ces pays.

Du 1er au 8 avril 2017, les ambassadeurs de ces quatre pays ont été accueillis à leur tour par les collégiens français et leur famille. Un programme riche et varié était prévu pour eux.



Après une journée de repos dominical en famille, les ambassadeurs étrangers ont visité le collège. Cette matinée s'est poursuivie dans une salle des fêtes soigneusement décorée sur le thème de l'Europe.

Quelques élèves de troisième du collège ainsi que des anciens élèves ayant participé au premier voyage en Angleterre, désormais lycéens, ont fait une présentation en anglais. Les élèves de sixième ont joué une petite pièce de théâtre sur le thème de la mythologie et ceux de cinquième ont montré un bilan du projet Erasmus. Les élèves de quatrième ont imaginé les maisons écologiques du futur et ont fabriqué des maquettes d'habitation très originales et innovantes.

Puis, la présentation française s'est achevée par l'interprétation de l'hymne « Erasmus + Home Sweet Home » par la chorale des élèves du collège accompagnée en musique à la guitare par M. MARVILLE, professeur d'histoire et de géographie et à la flûte par Tanneguy RÉNIMA, élève de troisième.

Successivement, les ambassadeurs étrangers ont fait un exposé très détaillé et touristique de leur pays. De même, ces jeunes ambassadeurs, tous concernés par l'écologie, débordent d'idées sur le recyclage et comment le pratiquer au quotidien. Ils nous ont fait part de leur projet, de leurs réflexions très pertinentes sur le futur. Mais ce que tous ces jeunes ont évoqué avec émotion est tout ce que ce projet leur a apporté et tous ont conscience d'avoir participé à une expérience unique et exceptionnelle.

L'après-midi a débuté par un tournoi sportif qui a été suivi d'une chasse au trésor dans Ecueillé. Huit équipes de jeunes, composées de plusieurs nationalités, se sont lancées dans la résolution d'énigmes portant sur les lieux précis d'Ecueillé comme le monument aux morts, la vieille église, la mairie, le plan d'eau …









Toutes les équipes se sont également succédées dans certains commerces sélectionnés où ils ont été accueillis très chaleureusement. Un grand merci à tous d'avoir permis le succès de ce jeu dont le but était de découvrir Ecueillé de façon ludique et intéressante.





Les jours suivants, beaucoup de visites étaient au programme.

Pour débuter, tous les ambassadeurs et leurs professeurs se sont rendus au château de Chambord et ont visité Blois.





Mercredi 5 avril, ils sont allés au château de Valençay puis ont visité la ferme de Mme SINIC où ils ont pu goûter un fromage de chèvre de qualité.

En fin d'après-midi, ils ont été reçus à la mairie par M. AUFRÈRE et les conseillers municipaux en présence de Mme Isabelle BRUNEAU. Un goûter leur a été servi et un cadeau personnel a été remis à chaque élève et à chaque établissement. Ce fut l'occasion de contempler l'exposition créée par les élèves de troisième, retraçant l'histoire de l'Europe depuis la première guerre mondiale jusqu'à nos jours.



Le lendemain, élèves et professeurs se sont divertis au Futuroscope. La dernière journée de ce remarquable programme a eu lieu au ZooParc de Beauval où tous ont été émerveillés par la beauté et la diversité des animaux.

Comme à la fin de chaque voyage, une fête le soir même était organisée à la salle des fêtes. C'était l'occasion pour tous ces jeunes de se quitter en partageant tous ces moments d'amitié, d'émotion, de bonheur échangés pendant cette magnifique semaine.

Très tôt samedi matin, tous ont rejoint le bus du départ, qui, comme à chaque fois, a été un moment d'émotion intense.

Ainsi, un projet extraordinaire a pris fin mais chaque ambassadeur ayant eu la chance de participer à cette aventure gardera gravé dans sa mémoire tout ce que cela lui a apporté, à savoir l'enrichissement de la connaissance, dépasser la barrière de la langue, découvrir d'autres horizons et l'envie de se tourner vers l'Europe.

Ce projet a été possible grâce à l'investissement, au dévouement de Mme DENIZOU, professeur d'anglais au collège Calmette et Guérin. Tous nos remerciements et notre reconnaissance pour son implication.

Voyage à Verdun et Strasbourg pour les collégiens

Du lundi 24 au mercredi 26 avril, 27 élèves de troisième et de quatrième du collège sont allés dans l'Est de la France pour un voyage ayant pour thème l'Europe et les deux guerres mondiales.

Ce voyage a débuté par la visite de la citadelle souterraine de Verdun et ils ont pu voir aussi les tranchées où les soldats sont tombés. Puis, ils se sont rendus à l'ossuaire de Douaumont qui abrite les restes de 130 000 soldats.

Le lendemain, ils ont consacré la journée à la découverte de Strasbourg. Le matin, ils ont découvert le centre ville, notamment le quartier pittoresque de la petite France, classé au patrimoine mondial de l'humanité. Puis, ils ont visité la cathédrale avec son horloge astronomique et ont pu accéder à la plateforme qui permet une vue panoramique sur la ville. L'après-midi, ils ont été accueillis au Parlement Européen et ont appris comment les 751 députés prennent les décisions, écrivent des lois et votent. Les élèves ont réalisé comment des programmes comme Erasmus + sont décidés, développés et financés avec l'aide des 28 pays de l'Union Européenne. Ils ont également compris pourquoi l'union européenne a été créée, par exemple trouver un moyen pour éviter les guerres comme la première et la seconde guerre mondiale.

Pour clôturer ce séjour, les élèves sont allés au camp de concentration de Struthof et au centre européen du résistant déporté.

Ces visites s'inscrivent dans l'EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) des élèves de troisième intitulé « Moving Europe » et ont été organisées par Monsieur MARVILLE, professeur d'histoire-géographie.

Encore une année riche en connaissances pour le collège Calmette et Guérin. Merci à toute l'équipe enseignante et bravo !



Le parlement européen



L'ossuaire



Le camp de Struthof